



# Assemblée générale

Distr. générale  
8 février 2002  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-sixième session

Point 150 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie

## Projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport contient le projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, dont le montant brut s'élève à 35 535 300 dollars (montant net : 33 735 900 dollars).

Sur le montant total du budget, 39 % environ des ressources correspondent aux dépenses afférentes au personnel civil. Les dépenses opérationnelles représentent 45 % du budget, les dépenses afférentes au personnel militaire 10 %, et les contributions du personnel 5 %, tandis que les ressources consacrées aux autres programmes représentent 1 % du montant total.

La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre figure au paragraphe 3 du présent rapport.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général . . . . .	1–3	3
II. Mandat politique de la Mission . . . . .	4–5	4
III. Plan des opérations et ressources nécessaires . . . . .	6–14	5
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces . . . . .		6
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale . . . . .		6
A. Contributions volontaires . . . . .		6
B. Fonds d'affectation spéciale . . . . .		6
VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents . . . . .	15	7
VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome . . . . .	16–20	7
A. Méthode de remboursement . . . . .	16	7
B. Ressources nécessaires . . . . .	17–20	7
VIII. Effectifs nécessaires . . . . .	21–37	8
A. Modification du tableau d'effectifs . . . . .	21–37	8
B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés . . . . .		13
IX. Définition des objectifs . . . . .	38	13
<b>Annexes</b>		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 . . . . .		16
A. État récapitulatif . . . . .		16
B. Répartition du montant brut des dépenses par grande catégorie . . . . .		18
C. Renseignements supplémentaires . . . . .		19
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 : analyse . . . . .		25
A. Coûts standard et coûts propres à la Mission . . . . .		25
B. Répartition par grande catégorie des dépenses : coûts standard et coûts propres à la Mission . . . . .		41
C. Dépenses non renouvelables . . . . .		42
III. Application des recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires . . . . .		51
IV. Application des recommandations antérieures du Comité des commissaires aux comptes . . . . .		52
V. Organigramme . . . . .		54
Carte . . . . .		55

## I. Aperçu général

1. Le présent rapport contient le projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, dont le montant brut s'élève à 35 535 300 dollars (montant net : 33 735 900 dollars).

2. Par rapport au montant réparti pour la période en cours (1er juillet 2001-30 juin 2002), les dépenses prévues pour cette période sont en augmentation de 31,6 % (soit 8 540 700 dollars). Cette augmentation s'explique par une hausse des dépenses afférentes au personnel civil (plus 3,4 %), des dépenses opérationnelles (plus 100,6 %), des dépenses afférentes aux autres programmes (plus 104,7 %) et des contributions du personnel (plus 11,6 %). L'augmentation proposée est en partie compensée par une baisse de 8,9 % des dépenses afférentes au personnel militaire.

Tableau 1  
**Ressources financières**  
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 2000-2001	Montants répartis 2001-2002	Prévisions de dépenses 2002-2003 <sup>a</sup>	Augmentation/(diminution) proposée par rapport à 2001-2002	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	3 701,8	3 855,2	3 511,7	(343,5)	(8,9)
Personnel civil	10 770,0	13 352,7	13 815,9	463,2	3,4
Dépenses opérationnelles	8 285,7	7 985,8	16 021,3	8 035,5	100,6
Autres programmes <sup>b</sup>	86,9	189,0	387,0	198,0	104,7
Contributions du personnel	1 508,2	1 611,9	1 799,4	187,5	11,6
<b>Total des ressources (montant brut)<sup>c</sup></b>	<b>24 352,6</b>	<b>26 994,6</b>	<b>35 535,3</b>	<b>8 540,7</b>	<b>31,6</b>
Contributions volontaires	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>24 352,6</b>	<b>26 994,6</b>	<b>35 535,3</b>	<b>8 540,7</b>	<b>31,6</b>

<sup>a</sup> On trouvera à l'annexe II.B des renseignements sur la répartition des ressources par coûts standard et coûts propres à la Mission.

<sup>b</sup> Non compris le personnel.

<sup>c</sup> Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

Tableau 2  
**Ressources humaines**

Personnel militaire et personnel civil	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Augmentation/(diminution) par rapport à 2001-2002
Observateurs militaires	135	135	135	–
Personnel international	89	99	110	11
Personnel local	148	176	183	7

3. Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale sont les suivantes :
  - a) Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, un crédit d'un montant brut de 35 535 300 dollars (montant net : 33 735 900 dollars);
  - b) Mettre en recouvrement, à raison d'un montant brut de 2 961 275 dollars par mois (montant net : 2 811 325 dollars), le montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

## II. Mandat politique de la Mission

### (Résolution 937 (1994) du Conseil de sécurité, en date du 21 août 1994)

4. Le mandat de la MONUG consiste à :
  - a) Contrôler et vérifier l'application par les parties de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé à Moscou le 14 mai 1994;
  - b) Observer les opérations menées par la force de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants (CEI) dans le cadre de l'application de l'Accord;
  - c) Vérifier, au moyen d'observations et de patrouilles, que les troupes des parties ne restent pas ni ne reviennent dans la zone de sécurité, et que le matériel militaire lourd ne reste pas ni n'est réintroduit dans la zone de sécurité ou dans la zone d'armement limité;
  - d) Surveiller les sites où est entreposé le matériel militaire lourd retiré de la zone de sécurité et de la zone d'armement limité, en coopération avec la force de maintien de la paix de la CEI, selon les besoins;
  - e) Surveiller le retrait des troupes de la République de Géorgie, depuis la vallée de la Kodori jusqu'à des zones situées au-delà des limites de l'Abkhazie (République de Géorgie);
  - f) Patrouiller régulièrement la vallée de la Kodori;
  - g) Enquêter, à la demande de l'une ou de l'autre partie ou de la force de maintien de la paix de la CEI, ou de sa propre initiative, sur des violations signalées ou présumées de l'Accord, et essayer de régler ou de contribuer à régler les incidents de ce genre;
  - h) Présenter périodiquement, dans le cadre de son mandat, des rapports au Secrétaire général, en particulier sur l'application de l'Accord, sur toutes les violations et les enquêtes menées à leur sujet par la Mission, et sur tout autre fait nouveau pertinent;
  - i) Maintenir des contacts étroits avec les deux parties au conflit, et coopérer avec la force de maintien de la paix de la CEI et, par sa présence dans la zone, contribuer à instaurer des conditions propices au retour des réfugiés et des personnes déplacées dans l'ordre et la sécurité.
5. Aux termes de la résolution 1393 (2002) du Conseil de sécurité, en date du 31 janvier 2002, le mandat en cours vient à expiration le 31 juillet 2002.

### III. Plan des opérations et ressources nécessaires

6. Les ressources nécessaires au fonctionnement de la Mission sont énoncées dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date des 12 juillet 1994 (S/1994/818), 11 mai 1998 (S/1998/375) et 10 juin 1998 (S/1998/497).

7. La composante militaire de la Mission compte 135 observateurs militaires (non compris le chef du Groupe d'observateurs militaires, qui est un civil) et l'effectif autorisé de sa composante civile est de 275 personnes (dont 99 fonctionnaires internationaux et 176 agents locaux). Au cours de la période visée par le présent budget, il est proposé d'ajouter 18 postes au tableau des effectifs civils (11 postes de fonctionnaire international et 7 postes d'agent local).

8. Dans la zone qui relève de sa responsabilité, la MONUG demeure l'une des entités les plus visibles. Elle a fonctionné sans interruption importante depuis sa création, en 1994. Pendant la période couverte par le présent projet de budget, le concept d'opération de la Mission restera le même, à savoir surveiller, observer et patrouiller dans l'ensemble de la zone de sécurité et de la zone d'armement limité (secteurs de Zugdidi et de Gali), ainsi que dans la vallée de la Kodori. Sur le plan politique, la Mission se propose d'oeuvrer activement en faveur d'un règlement politique d'ensemble, de favoriser les mesures de confiance, de tenter d'améliorer la situation sur le plan de la sécurité et de prendre des initiatives en vue de favoriser le retour des personnes déplacées.

9. On a procédé à un examen approfondi des opérations de la Mission afin de s'assurer qu'elle disposait de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs et s'acquitter de son mandat. Plusieurs lacunes ont été relevées. Parmi les mesures à prendre pour régler les problèmes les plus urgents figurent le renforcement de l'appui aérien (avion et hélicoptère), l'amélioration de la sécurité des installations et du personnel et le remplacement du matériel et des véhicules usagés.

10. Il est donc proposé, pour la période couverte par le présent projet de budget, de remplacer l'avion dont dispose actuellement la Mission, un appareil lent et peu maniable, par un avion à réaction plus rapide, capable de faire en une journée l'aller retour Tbilisi-Istanbul pour transporter des passagers et du matériel. À l'heure actuelle, près de 25 % des vols à destination d'Istanbul sont annulés du fait que l'appareil ne peut pas revenir dans la journée. Il en résulte des perturbations importantes. Des passagers et du matériel se trouvent régulièrement bloqués sans avertissement pendant plusieurs jours, voire une semaine.

11. Il est également proposé de mettre à la disposition de la Mission un petit hélicoptère de manoeuvre supplémentaire, plus maniable, qui servirait aux patrouilles aériennes. Cet appareil permettrait d'accroître la capacité d'observation des observateurs militaires et servirait aussi en cas d'évacuation sanitaire.

12. La zone de la mission étant parsemée de mines, on a constaté qu'il serait très utile de disposer de deux ambulances à l'épreuve des mines afin de pouvoir porter secours aux blessés. Cette dépense est inscrite dans le projet de budget.

13. Il est proposé d'augmenter la dotation en personnel civil afin de renforcer la sécurité des locaux occupés par le Représentant spécial du Secrétaire général et du nouveau complexe de bâtiments préfabriqués, mais aussi pour protéger l'investissement que représente le matériel de la Mission et améliorer l'appui au processus de paix.

14. Ces changements nécessitent une augmentation importante des ressources mais ils correspondent à une juste évaluation des mesures minimales qui devraient être prises dans l'immédiat pour que la Mission puisse s'acquitter plus efficacement de son mandat.

#### IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement	Contribution	Valeur	
		Du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002	Du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003
Géorgie	Néant		

#### V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

##### A. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement/organisation	Contribution	Valeur	
		Du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002	Du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003
	Néant		

##### B. Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

	Valeur
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'application de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé à Moscou le 14 mai 1994	
Solde au 30 juin 2000 . . . . .	62 015
1er juillet 2000-30 juin 2001	
Recettes . . . . .	510 258
Dépenses . . . . .	—
<b>Solde au 30 juin 2001. . . . .</b>	<b>572 273</b>

	<i>Valeur</i>
Fonds d'affectation spéciale pour les négociations visant à parvenir à un règlement global du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie	
Solde au 30 juin 2000 . . . . .	765 898
1er juillet 2000-30 juin 2001	
Recettes . . . . .	84 563
Dépenses . . . . .	(65 329)
<b>Solde au 30 juin 2001. . . . .</b>	<b>785 132</b>

## **VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents**

15. L'effectif autorisé de la MONUG se composant uniquement d'observateurs militaires, il n'y a pas de remboursement à prévoir au titre des contingents.

## **VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome**

### **A. Méthode de remboursement**

16. Le gouvernement concerné continuera d'être remboursé selon l'ancienne formule uniquement pour ce qui est du matériel médical spécial.

### **B. Ressources nécessaires**

#### **1. Matériel lourd**

17. Aucun montant supplémentaire n'est nécessaire à cette date pour le remboursement du coût du matériel lourd.

#### **2. Matériel spécial**

18. Le montant prévu pour le remboursement du coût du matériel médical spécial s'élève à 27 906 dollars.

#### **3. Soutien logistique autonome**

19. Aucun montant n'est prévu au titre du soutien logistique autonome dans les prévisions de dépenses pour l'exercice considéré.

#### **4. Facteurs applicables à la Mission**

20. Aucun facteur n'a été appliqué à la MONUG.

## VIII. Effectifs nécessaires

### A. Modification du tableau d'effectifs

Catégorie	Nombre de postes		Écart net
	Actuel	Proposé	
<b>Personnel international</b>			
Secrétaire général adjoint	–	–	–
Sous-Secrétaire général	1	1	–
D-2	2	2	–
D-1	2	2	–
P-5	2	2	–
P-4	6	6	–
P-3	12	12	–
P-2/P-1	4	6	2
<b>Total partiel</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>2</b>
<b>Services généraux</b>			
Services généraux (1re classe)	–	–	–
Services généraux (autres classes)	20	21	1
<b>Total partiel</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>1</b>
<b>Services mobiles et de sécurité</b>			
Service mobile	43	51	8
Service de sécurité	7	7	–
<b>Total partiel</b>	<b>50</b>	<b>58</b>	<b>8</b>
<b>Total, personnel international</b>	<b>99</b>	<b>110</b>	<b>11</b>
<b>Personnel local</b>			
Administrateurs nationaux	–	–	–
Volontaires des Nations Unies	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>176</b>	<b>183</b>	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>293</b>	<b>18</b>

21. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs présenté dans la section VIII.B du rapport du Secrétaire général en date du 7 février 2001 (A/55/768), qui correspondent à une augmentation nette de 18 postes (11 postes de fonctionnaire international et 7 postes d'agent local), s'établissent comme suit :

a) Un poste P-2 pour le Bureau du chef du Groupe d'observateurs militaires;

b) Un poste P-2 et un poste d'agent local pour le Bureau de la promotion et de la défense des droits de l'homme;

c) Un poste d'agent du Service mobile pour la Section des opérations et de la sécurité aériennes;

- d) Deux postes d'agent du Service mobile et un poste d'agent local pour la Section des transports;
- e) Cinq postes d'agent du Service mobile pour la Section de la sécurité;
- f) Un poste d'agent des services généraux et deux postes d'agent local pour la Section du génie;
- g) Un poste d'agent local pour la Section du personnel;
- h) Un poste d'agent local pour la Section des services généraux;
- i) Un poste d'agent local pour la Section des transmissions et du traitement électronique des données.

22. On trouvera plus loin, dans la section B, la répartition détaillée des postes par bureau. À la suite d'un examen de la situation et pour des raisons opérationnelles, il a été conclu qu'il était impossible pour le moment de transformer des postes d'agent des services généraux en postes d'agent local.

23. *Bureau du chef du Groupe d'observateurs militaires.* Ce bureau n'a jamais encore été doté d'un administrateur. Compte tenu du développement des activités d'enquête depuis quelques années et de l'importance du Groupe d'enquête conjoint dans le cadre du Groupe de travail I, qui est dirigé par le chef du Groupe d'observateurs militaires, il est devenu nécessaire de créer un poste de secrétaire du Groupe conjoint. Le Groupe mixte est chargé d'enquêter sur toutes les violations de l'Accord de Moscou et sur toutes les affaires liées à des actes de sabotage, des actes de terrorisme et des actes inspirés par des motifs politiques et dirigés contre la population civile dans la zone relevant de la responsabilité de la MONUG. Jusqu'à présent, cette tâche était assurée par les observateurs militaires. Toutefois, outre des lacunes dans les compétences administratives, juridiques et linguistiques, l'absence de continuité, qui tient au fait que les effectifs d'observateurs militaires sont constamment renouvelés, pose de sérieux problèmes. Pour redresser la situation, il est donc proposé de créer un nouveau poste d'administrateur à la classe P-2.

24. *Bureau de la promotion et de la défense des droits de l'homme, Gali.* La situation en ce qui concerne les droits de l'homme est particulièrement précaire dans la région de Gali. La criminalité et l'anarchie continuent d'avoir un effet déstabilisateur dans la zone de conflit. Dans son rapport au Conseil de sécurité en date du 19 juillet 2001 (S/2001/713), le Secrétaire général a noté que compte tenu de la situation il convenait d'ouvrir à Gali une antenne du Bureau des Nations Unies pour les droits de l'homme, comme le recommandait la mission d'évaluation conjointe à l'annexe II du document S/2001/59. Il est donc proposé de créer un poste P-2 de spécialiste des droits de l'homme et un poste d'assistant administratif recruté localement, afin de pourvoir en personnel le bureau de la promotion et de la défense des droits de l'homme qui sera ouvert à Gali.

25. *Section des opérations et de la sécurité aériennes, Soukhoumi.* La MONUG a besoin d'un assistant qualifié spécialiste de la sécurité aérienne au quartier général de Soukhoumi. C'est à Soukhoumi que l'essentiel des opérations aériennes et des activités de sécurité aériennes sont planifiées, coordonnées, ajustées et contrôlées. Il faudrait donc y affecter un spécialiste de la sécurité aérienne. Le spécialiste des opérations aériennes assume actuellement les deux fonctions. Il s'agit là d'une tâche complexe, difficile et physiquement éprouvante pour un seul homme. C'est aussi une tâche qui exige de grandes qualités de coordonnateur et un sens aigu des

responsabilités. La sécurité aérienne est un aspect essentiel de l'activité de tout professionnel de l'aviation mais il faut que les personnes désignées pour s'occuper de la sécurité aient reçu une formation spéciale aux techniques de prévention des accidents et aux enquêtes sur les accidents, avant d'être nommées à ces fonctions. Il est donc proposé de créer à Soukhomi un nouveau poste d'assistant spécialiste de la sécurité aérienne afin de remplir une fonction vitale.

26. *Section des transports.* La Mission aurait besoin d'un fonctionnaire international spécialement formé pour suivre et contrôler dans l'ensemble de la zone de la mission le système Carlog, un système de surveillance du parc de véhicules, en service depuis septembre 2001. Les données doivent être téléchargées puis traitées et tous les déplacements effectués, aussi bien dans le cadre du service qu'en dehors du service, doivent être enregistrés mois par mois dans le système de contrôle du matériel. Étant donné que le système Carlog est encore récent, il faudrait que le fonctionnaire ait une formation d'un niveau suffisant pour lui permettre de rectifier immédiatement toutes les déficiences. Une fois le système pleinement opérationnel, le fonctionnaire serait chargé d'enseigner le fonctionnement du système à d'autres membres du personnel, fonctionnaires internationaux et agents locaux. Compte tenu de ces différents éléments et le fonctionnaire devant en outre pouvoir se déplacer librement entre les différents secteurs de la Mission, il est recommandé de créer un poste d'agent du Service mobile pour la personne qui sera chargée d'administrer le système Carlog.

27. Dans le cadre de son mandat, la Mission continue d'effectuer des patrouilles terrestres quotidiennes dans la zone d'opération à l'aide de véhicules spéciaux renforcés contre les projectiles et contre les mines. Ces véhicules sont conduits par des observateurs militaires qui viennent de 23 pays différents et dont l'expérience de la conduite et les compétences sont variables. Comme les observateurs militaires sont fréquemment renouvelés, les véhicules passent chaque année entre les mains d'un grand nombre de conducteurs (jusqu'à 200). Un environnement toujours hostile, le danger que constituent les mines, un terrain accidenté et le mauvais état des routes, lesquelles se détériorent faute d'entretien, créent des dangers particuliers. Ces véhicules représentent un investissement d'environ 6,8 millions de dollars et le coût des pièces détachées se monte à près de 250 000 dollars par an. La Mission ne dispose pas à l'heure actuelle de ressources suffisantes pour assurer un programme de formation soutenu qui lui permettrait de protéger ses investissements.

28. Il est donc fortement recommandé de créer un poste de spécialiste et moniteur de conduite de véhicules blindés dans la catégorie du Service mobile afin, d'une part, de réduire le nombre d'accidents qui surviennent lorsque ces véhicules, par ailleurs très coûteux, sont mis entre les mains de conducteurs peu expérimentés et, d'autre part, de mieux former les utilisateurs à leur fonctionnement et à leur entretien ainsi qu'aux précautions à prendre pour en prendre soin. Pour ce faire, il est proposé de profiter de cours de formation au fonctionnement et à l'entretien des véhicules, approuvés par le fournisseur. On pourra ainsi faire en sorte que tous les utilisateurs se conforment à des règles identiques. Il s'agit de mettre en place un programme de formation officiel qui permettra d'améliorer la sécurité, de mieux exploiter les véhicules et de réduire la durée des mises hors service et le coût global de l'entretien. Pour que la formation soit complète, il faudrait former environ quatre observateurs par semaine à raison de deux jours pour chaque type de véhicule, soit quatre jours en tout. Le moniteur aurait une journée de libre par semaine pour

s'occuper des permis, préparer les cours et assurer la liaison avec le personnel de l'atelier de réparation et l'officier chargé du transport militaire.

29. La Mission a également besoin d'un mécanicien d'entretien du parc automobile pour l'atelier de transport de Soukhomi. L'atelier de transport principal de la MONUG est situé du côté géorgien de la ligne de cessez-le-feu (à Zougdidí). Bien que Soukhomi soit le quartier général opérationnel, il n'existe pas d'atelier d'entretien dans cette localité. L'autre atelier régional se trouve à Gali et est spécialisé dans les réparations d'importance secondaire des véhicules à l'épreuve des mines et des balles. La majorité des véhicules tout terrain de la Mission se trouvent à Soukhomi (du côté abkhaze). Il serait plus rentable de pouvoir réparer les véhicules à l'endroit où ils se trouvent au lieu de les envoyer à Zougdidí (un voyage de 220 kilomètres aller retour) pour effectuer les réparations. En outre, le pont sur la route entre les deux localités a souvent été fermé à la circulation en raison de manifestations politiques. Il est donc recommandé de créer un poste supplémentaire pour un mécanicien d'entretien du parc automobile recruté sur le plan local.

30. *Section de la sécurité.* Il est nécessaire d'obtenir les services de cinq agents de sécurité recrutés sur le plan international pour le quartier général de Soukhomi, qui abrite à la fois le bureau et le logement du Représentant spécial du Secrétaire général. Il n'y a actuellement que quatre gardes déployés au quartier général, ce qui est considéré insuffisant car cela ne permet pas d'assurer la sécurité 24 heures sur 24. Des réunions diplomatiques de haut niveau auxquelles participent des représentants diplomatiques de l'ONU, de la Géorgie et de l'Abkhazie et de hauts responsables de la force de maintien de la paix de la CEI ainsi que des sessions du Conseil de coordination et du Groupe de travail I se tiennent en outre régulièrement au même endroit. Afin de renforcer la sécurité et la sûreté de ces activités, il est recommandé de créer cinq postes supplémentaires d'agent du Service mobile, y compris un chef d'équipe.

31. *Section du génie.* Les effectifs autorisés de la section du génie comprennent actuellement 1 poste de la classe P-3 (chef), 1 poste d'agent du Service mobile (superviseur des travaux), ainsi que 13 postes d'agent local pour le personnel d'appui (1 superviseur des travaux, 1 secrétaire, 2 assistants d'ingénierie, 2 techniciens spécialistes de la climatisation, 4 électriciens et 3 mécaniciens d'entretien des groupes électrogènes). En raison du nombre de secteurs dans la Mission, il est nécessaire de créer trois postes supplémentaires (1 fonctionnaire international et 2 agents locaux).

32. L'absence d'un superviseur des travaux supplémentaire recruté sur le plan international pour les projets de réparation des routes et des ponts dans les secteurs de Zougdidí et de Gali a eu de graves conséquences pour le nombre de projets qui n'ont pas pu être exécutés, bien qu'ils aient été inscrits au budget de la période précédente. L'achèvement de ces projets est un élément important qui a un impact direct sur les activités opérationnelles de patrouille des observateurs militaires. Les activités des sous-traitants locaux, des ingénieurs et du personnel local recruté pour les projets doivent être coordonnées et supervisées quotidiennement par un fonctionnaire recruté sur le plan international. En outre, des négociations avec les autorités locales sont toujours nécessaires pendant la période des travaux étant donné la situation en matière de sécurité des deux côtés de la ligne de cessez-le-feu. Dans ce type d'environnement, un jugement avisé et une expérience du terrain sont

des qualités indispensables pour le poste. Il est donc recommandé qu'un poste d'agent des services généraux soit créé pour fournir l'appui nécessaire.

33. L'utilisation accrue des groupes électrogènes requiert un entretien 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tous les secteurs. Les trois mécaniciens d'entretien des groupes électrogènes actuels sont affectés à Zougdidi, Soukhoumi et Tbilissi, mais il n'y a pas de mécanicien dans le secteur de Gali. Étant donné la fréquence des coupures de courant, il est important de rectifier cette situation. La création d'un poste d'agent local pour un mécanicien d'entretien de groupes électrogènes affecté au secteur de Gali est donc proposée.

34. Les services d'un assistant à l'entretien des bâtiments sont requis afin de compléter les ressources existantes. Les bâtiments loués par la MONUG sont très anciens et en mauvais état, et ils ont constamment besoin d'entretien et de réparations. Dans le passé, on a utilisé à cette fin avec des changements fréquents les services de différents sous-traitants, mais afin d'améliorer l'efficacité à long terme, il est proposé de créer un poste d'agent local pour un assistant chargé de l'entretien des bâtiments.

35. *Section du personnel.* Les effectifs de la Mission ont augmenté considérablement au cours des deux derniers exercices budgétaires et une augmentation supplémentaire de 18 postes est proposée dans le présent rapport. Cela se traduit pour la Section du personnel par un accroissement proportionnel du volume de travail. Une assistance supplémentaire est requise pour la gestion des prolongations/cessations des nominations/affectations, et le traitement des notifications administratives concernant les pouvoirs délégués aux missions spéciales dans le cadre du Système intégré de gestion. Il est donc proposé de créer un poste d'agent local pour un assistant au personnel.

36. *Section des services généraux.* La section des voyages et des visas à Soukhoumi dispose d'un assistant international préposé aux voyages. Une assistance supplémentaire est requise pour le traitement et le suivi des demandes de visas, les voyages à Brindisi et New York, l'élaboration des manifestes concernant les passagers pour les vols d'hélicoptères et d'avions et la gestion des logements du personnel à Soukhoumi. La création d'un poste d'agent local est demandée à cette fin.

37. *Section des techniques de la communication et de l'information.* Les quatre postes existants d'agent local pour des assistants au traitement électronique de l'information sont répartis entre Soukhoumi, Zougdidi et Tbilissi. En raison de l'expansion des capacités informatiques de la Mission, de la mise en place de plusieurs réseaux et d'un accroissement du nombre d'utilisateurs dans le secteur de Gali, un appui supplémentaire est nécessaire. Dans le passé, des observateurs militaires ayant des connaissances en traitement électronique des données avaient fourni un appui limité. Toutefois, cet arrangement n'est plus viable. Il est donc proposé de créer un poste supplémentaire d'agent local pour un assistant au traitement électronique des données qui sera affecté au secteur de Gali.

## B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés

	Agents des services généraux et catégories apparentées																
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux							
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P2/P1	Total partiel	Service mobile	Première classe	Autres classes	Service de sécurité	Total	Personnel local	Administrateurs locaux	VNU Total
<b>Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission</b>																	
<i>Effectifs actuels</i>	-	1	1	-	-	2	-	-	4	-	-	2	2	4	7	-	15
<i>Effectifs proposés</i>	-	1	1	-	-	2	-	-	4	-	-	2	2	4	7	-	15
<b>Bureau du chef du Groupe d'observateurs militaires</b>																	
<i>Effectifs actuels</i>	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	28	-	30
<i>Effectifs proposés</i>	-	-	1	-	-	-	-	1	2	-	-	1	-	1	28	-	31
<b>Bureau des affaires politiques et civiles</b>																	
<i>Effectifs actuels</i>	-	-	-	1	1	-	5	-	7	-	-	2	-	2	-	-	9
<i>Effectifs proposés</i>	-	-	-	1	1	-	5	-	7	-	-	2	-	2	-	-	9
<b>Bureau de la promotion et de la défense des droits de l'homme</b>																	
<i>Effectifs actuels</i>	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	-	2	-	4
<i>Effectifs proposés</i>	-	-	-	-	1	-	-	2	3	-	-	-	-	-	3	-	6
<b>Bureau du chef de l'Administration</b>																	
<i>Effectifs actuels</i>	-	-	-	1	-	4	7	3	15	43	-	15	5	63	139	-	217
<i>Effectifs proposés</i>	-	-	-	1	-	4	7	3	15	51	-	16	5	72	145	-	232
<b>Total</b>																	
<b>Effectifs actuels</b>	-	1	2	2	2	6	12	4	29	43	-	20	7	70	176	-	275
<b>Effectifs proposés</b>	-	1	2	2	2	6	12	6	31	51	-	21	7	79	183	-	293

## IX. Définition des objectifs

38. Dans sa résolution 55/220 du 14 juin 2001, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'assurer que les services administratifs des missions de maintien de la paix fixent des objectifs et informent l'Assemblée générale de l'évolution et de la réalisation de ces objectifs dans les rapports sur les résultats financiers. L'Administration de la MONUG a fixé les quatre objectifs administratifs suivants qui devraient être atteints au cours du prochain exercice financier :

### Objectif 1 :

Renforcer la sécurité au quartier général militaire et administratif de la MONUG et améliorer le confort et la sécurité des logements du personnel à Soukhoumi.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>
Achever la réinstallation et la transformation du quartier général militaire et administratif de la MONUG à Soukhoumi, situé actuellement dans un hôtel commercial avec des risques de sécurité et ouvert au public, en un complexe des Nations Unies offrant de bonnes conditions de sécurité	Respecter les dates fixées pour l'achèvement du complexe de bureaux préfabriqués et installer la Mission dans le nouveau complexe de bureaux d'ici au 30 septembre 2002
Recruter un plus grand nombre d'agents de sécurité (gardes locaux) sur des contrats de services spéciaux afin de réduire la dépendance de la MONUG vis-à-vis des services de sécurité extérieurs fournis par les autorités locales sur lesquels la MONUG ne peut exercer qu'une influence ou un contrôle limité	Supprimer les incidents au cours desquels des personnes non autorisées pénètrent dans les locaux de la MONUG
Faire en sorte que la direction de l'hôtel fournisse au personnel de meilleurs services, des logements plus spacieux et une sécurité renforcée	La mesure dans laquelle les postes de garde sont pourvus et les titulaires formés
	La mesure dans laquelle la direction de l'hôtel agrandit et améliore les logements du personnel
	Une amélioration du moral du personnel et une réduction du niveau de stress dû aux conditions actuelles d'exiguïté et au manque de confort

**Facteurs externes :** Les objectifs et les résultats escomptés devraient être atteints à condition que la direction de l'hôtel respecte ses engagements et que le vendeur fournisse les structures préfabriquées comme prévu.

**Objectif 2 :**

Assurer des connaissances appropriées en matière de gestion et des qualifications techniques pour les différentes catégories de personnel

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>
Actualiser en permanence les connaissances des membres du personnel sur l'évolution la plus récente dans leur domaine de spécialisation technique, les relations interpersonnelles, la gestion générale, les compétences en matière de supervision, etc.	La mesure dans laquelle le plan de formation est appliqué (c'est-à-dire le nombre de participants dans les programmes prévus de formation)

**Facteurs externes :** Les objectifs et les résultats escomptés devraient être atteints à condition que les exigences du service n'empêchent pas le personnel d'assister aux programmes de formation prévus et que les superviseurs permettent, encouragent et/ou exigent la participation du personnel aux stages de formation.

**Objectif 3 :**

Assurer un appui aérien adéquat (avion et hélicoptères) pour la Mission.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>
Remplacer l'Antonov 26 par un avion plus rapide afin de répondre aux besoins en matière d'appui aérien de la Mission aussi bien pour les vols normaux que les vols spéciaux	Réduction du nombre de vols normaux entre Senaki et Istanbul qui doivent être annulés parce que l'avion ne peut plus revenir à sa base le même jour  Amélioration des délais en cas d'évacuation médicale
Mettre à la disposition de la Mission un petit hélicoptère tactique (en plus des 2 hélicoptères MI-8) afin d'améliorer l'efficacité des patrouilles effectuées par les observateurs militaires en hélicoptère	Augmentation quantitative et qualitative des patrouilles aériennes effectuées par les observateurs militaires

**Facteurs externes** : Les objectifs et les résultats escomptés devraient être atteints à condition que des ressources suffisantes soient disponibles pour remplacer l'avion Antonov et pour obtenir un petit hélicoptère tactique.

#### **Objectif 4 :**

Faire en sorte que tous les réseaux de communications, tant intérieurs qu'extérieurs, soient améliorés/renforcés et, si nécessaire, élargis et réorganisés afin de répondre aux besoins opérationnels de la Mission.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>
Expansion des réseaux de communications par micro-ondes et satellite grâce à la mise en place de liaisons supplémentaires par micro-ondes, à l'amélioration des terminaux existants de communications par satellite et à l'installation d'un terminal supplémentaire de communications par satellite dans le secteur de Gali	Le succès sera mesuré par l'amélioration des réseaux de communications par micro-ondes et par satellite, la fourniture de services supplémentaires, tels que les services de téléphone, photocopie, courrier électronique, Internet et Lotus Notes, à un plus grand nombre d'utilisateurs dans la zone de la mission
Renforcement du réseau VHF et du réseau téléphonique international mobile grâce à l'installation de canaux VHF supplémentaires, de répéteurs et de réémetteurs, ainsi qu'à l'établissement d'un service téléphonique sans fil à longue distance dans le nord de la zone de la mission afin de compenser l'absence d'un service commercial opérationnel GSM pour tous les VIP et le personnel opérationnel	Les résultats obtenus seront mesurés grâce à l'amélioration de la portée et de la fiabilité du service VHF ainsi qu'à la mise à la disposition du personnel de rang élevé d'un système mobile pour les communications téléphoniques internationales jusqu'à 50 kilomètres de distance du quartier général de la MONUG, permettant ainsi à tous les VIP et au personnel opérationnel d'être contactés à tout moment, même pendant les heures de silence radio

**Facteurs externes** : Les objectifs et les résultats escomptés devraient être atteints à condition que l'achat du matériel soit effectué d'une manière efficace et rapide, et que les autorisations pour l'utilisation des fréquences et l'accès nécessaire aux différents sites des répéteurs soient fournis par les différentes autorités locales.

## Annexe I

## Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

### A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

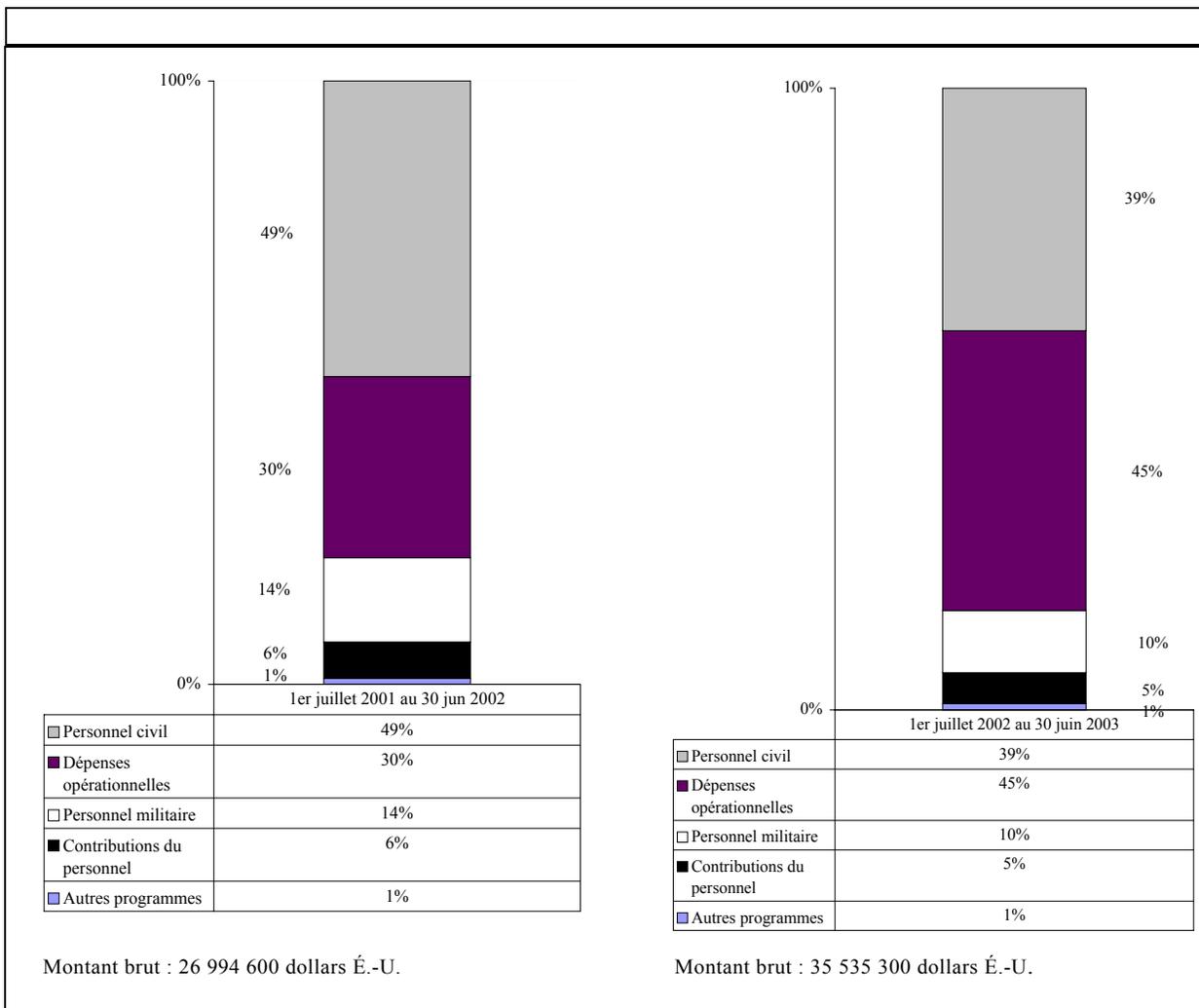
<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>1er juillet 2000- 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 2001- 30 juin 2002</i>	<i>1er juillet 2002-30 juin 2003</i>	
	<i>Dépenses<sup>a</sup></i>	<i>Montant réparti<sup>b</sup></i>	<i>Total prévisions</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>
	<i>(montant estimatif)</i>			
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	3 608,7	3 747,0	3 426,5	–
2. Contingents	–	15,1	17,3	–
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	53,1	53,1	27,9	–
b) Soutien logistique autonome	–	–	–	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40,0	40,0	40,0	–
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>93,1</b>	<b>93,1</b>	<b>67,9</b>	<b>–</b>
<b>Total, catégorie I</b>	<b>3 701,8</b>	<b>3 855,2</b>	<b>3 511,7</b>	<b>–</b>
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	10 770,0	13 352,7	13 815,9	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
<b>Total, catégorie II</b>	<b>10 770,0</b>	<b>13 352,7</b>	<b>13 815,9</b>	<b>–</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	1 154,8	992,6	1 275,2	292,0
2. Remise en état des infrastructures	123,8	459,0	480,0	480,0
3. Transports	2 665,0	1 025,5	2 218,2	1 229,9
4. Opérations aériennes	2 356,6	2 761,5	7 780,0	–
5. Opérations navales	–	–	–	–
6. Transmissions	685,9	758,9	1 466,2	745,2
7. Matériel divers	538,0	980,5	1 667,7	1 444,2
8. Fournitures et services	560,7	777,8	904,0	–
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>1er juillet 2000- 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 2001- 30 juin 2002</i>	<i>1er juillet 2002-30 juin 2003</i>	
	<i>Dépenses<sup>a</sup></i>	<i>Montant réparti<sup>b</sup></i>	<i>Total prévisions</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>
			<i>(montant estimatif)</i>	
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	200,9	230,0	230,0	–
<b>Total, rubrique 9</b>	<b>200,9</b>	<b>230,0</b>	<b>230,0</b>	<b>–</b>
<b>Total, catégorie III</b>	<b>8 285,7</b>	<b>7 985,8</b>	<b>16 021,3</b>	<b>4 191,3</b>
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	14,5	5,0	18,0	–
3. Programmes de formation	72,4	184,0	369,0	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>86,9</b>	<b>189,0</b>	<b>387,0</b>	<b>–</b>
<b>V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi</b>	–	–	–	–
<b>VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	–	–	–	–
<b>VII. Contributions du personnel</b>	1 508,2	1 611,9	1 799,4	–
Montant brut, catégories I à VII	24 352,6	26 994,6	35 535,3	4 191,3
<b>VIII. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	(1 508,2)	(1 611,9)	(1 799,4)	–
Montant net, catégories I à VIII	22 844,4	25 382,7	33 735,9	4 191,3
<b>IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)</b>	–	–	–	–
<b>X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)</b>	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>24 352,6</b>	<b>26 994,6</b>	<b>35 535,3</b>	<b>4 191,3</b>

<sup>a</sup> Comme indiqué à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/56/721). Non compris les montants bruts de 1 425 532 dollars (montant net : 1 206 299 dollars) pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de 222 865 dollars (montant net : 198 300 dollars) pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

<sup>b</sup> Résolution 55/267 de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, non compris les montants bruts de 816 452 dollars (montant net : 716 517 dollars) pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de 85 289 dollars (montant net : 76 589 dollars) pour le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

**B. Répartition du montant brut des dépenses par grande catégorie<sup>a</sup>**



<sup>a</sup> Les chiffres étant arrondis, il se peut que le total ne soit pas égal à 100 %.

## C. Renseignements supplémentaires

1. Le projet de budget pour l'exercice budgétaire 2002-2003 a été établi sur la base d'un effectif de 135 observateurs militaires approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 937 (1994) du 21 juillet 1994, et d'un taux de vacance de postes de 15 %. Les chiffres concernant les observateurs militaires ont été calculés compte tenu des frais de voyage au titre de la relève après la période normale de service. Les prévisions de dépenses concernant le personnel international ont été calculées en supposant un taux de vacance de postes de 10 %. Les émoluments du personnel engagé pour des périodes de durée limitée (série 300 du Règlement du personnel) ont été calculés sur la base du nouveau barème des traitements entré en vigueur le 1er juillet 2000. On a estimé que 69 % des administrateurs et des agents du Service mobile seraient engagés spécialement pour la mission. Le montant prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) a été calculé sur la base des montants réduits en vigueur depuis le 1er juillet 2001. Pour calculer les dépenses afférentes au personnel local, on a supposé que le taux de vacance de postes serait de 5 %.

### Personnel militaire

*Montant réparti : 3 855 200 dollars; dépenses prévues : 3 511 700 dollars; écart : (343 500) dollars*

2. La diminution de 343 500 dollars à cette rubrique représente la différence entre la réduction des dépenses afférentes aux observateurs militaires (320 500 dollars) et au matériel appartenant aux contingents (25 200 dollars), d'une part, et l'augmentation des ressources nécessaires pour les contingents (2 200 dollars), d'autre part.

### Observateurs militaires

3. La variation enregistrée à cette rubrique s'explique par le fait que, d'une part, le montant prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) a été calculé sur la base des montants réduits entrés en vigueur le 1er juillet 2001, mais que, d'autre part, les ressources prévues au titre des déplacements des observateurs dans la zone de la mission ont été portées de 3 000 à 4 500 dollars par mois, sur la base de l'expérience, et les patrouilles seront dorénavant effectuées par deux véhicules.

### Contingents

4. Le montant prévu au titre des rations d'urgence a été modifié compte tenu du fait qu'il est proposé de renforcer le personnel international.

### Autres dépenses afférentes au personnel militaire

5. Le montant prévu à cette rubrique a diminué parce que les ressources demandées, au titre du matériel appartenant aux contingents, ne couvriront que le matériel médical, et non plus le matériel lourd comme auparavant.

## Personnel civil

*Montant réparti : 13 352 700 dollars; dépenses prévues : 13 815 900 dollars; écart : 463 200 dollars*

6. L'augmentation enregistrée à cette rubrique s'explique par l'augmentation des dépenses au titre du personnel international et du personnel local.

## Personnel international et personnel local

7. Le montant prévu doit permettre de couvrir les dépenses afférentes à un effectif de 110 fonctionnaires internationaux et de 183 agents locaux, compte tenu de la création de 18 postes (11 postes de fonctionnaire international et 7 postes d'agent local). Les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international sont calculées sur la base des taux standard applicables à New York, pour 53 fonctionnaires. Pour calculer les émoluments des 57 fonctionnaires recrutés sur le plan international sur la base de contrats de durée limitée, on a tenu compte du nouveau barème des traitements entré en vigueur le 1er juillet 2000. On a estimé que 69 % des administrateurs et des agents du Service mobile seraient engagés spécialement pour la Mission. Les traitements des agents locaux ont été calculés sur la base du barème révisé applicable dans la zone de la mission depuis le 1er avril 2001, et pour un agent, sur la base du barème applicable à Istanbul. Les montants prévus au titre des traitements, des dépenses communes de personnel et de l'indemnité de subsistance (missions) du personnel international ont été calculés en supposant un taux de vacance de postes de 10 %. Le montant prévu pour l'indemnité de subsistance (missions) tient également compte du fait que les montants ont été réduits pour l'ensemble de la zone de la mission et que le taux de Tbilissi s'applique à 12 fonctionnaires.

## Dépenses opérationnelles

*Montant réparti : 7 985 800 dollars; dépenses prévues : 16 021 300 dollars; écart : 8 035 500 dollars*

8. Le montant prévu, soit 16 021 300 dollars, doit notamment permettre de couvrir des dépenses non renouvelables de 4 191 300 dollars (voir détails à l'annexe II.C).

9. L'augmentation de 8 035 500 dollars prévue à cette rubrique s'explique par des augmentations au titre des locaux (282 600 dollars), de la remise en état des infrastructures (21 000 dollars), des transports (1 192 700 dollars), des opérations aériennes (5 018 500 dollars), des transmissions (707 300 dollars), du matériel divers (687 200 dollars) et des fournitures et services (126 200 dollars).

## Locaux/hébergement

10. Des ressources sont prévues pour couvrir le coût de la location de locaux, des dépenses non renouvelables à la rubrique Aménagement et rénovation des locaux (voir annexe II.C), et le coût des fournitures et services d'entretien et des services collectifs de distribution. L'augmentation prévue à cette rubrique a essentiellement trait à l'aménagement et à la rénovation des locaux et aux services collectifs de

distribution, du fait d'une utilisation accrue des groupes électrogènes rendue nécessaire par l'insuffisance de l'approvisionnement local en électricité.

### **Remise en état des infrastructures**

11. Il est prévu de réparer des tronçons supplémentaires de plusieurs routes, ainsi que des ponts, dans toute la zone de la mission, afin de faciliter les déplacements des observateurs militaires en patrouille et de réduire les possibilités de pose de mines dans les ornières (voir détails à l'annexe II.C).

### **Transports**

12. Les ressources prévues comprennent un montant de 1 229 900 dollars au titre des dépenses non renouvelables pour l'achat de 21 véhicules (14 véhicules de remplacement et 7 véhicules supplémentaires) et de matériel d'atelier. Les véhicules supplémentaires comprennent deux ambulances à l'épreuve des mines pour l'évacuation sanitaire à partir des champs de mines. Il est également prévu des ressources au titre des pièces de rechange, les réparations et l'entretien, des carburants et lubrifiants et de l'assurance (véhicules). Les calculs tiennent compte de l'augmentation du prix de l'essence, qui est passé de 0,25 à 0,35 dollar le litre.

### **Opérations aériennes**

13. L'augmentation de 5 018 500 dollars à cette rubrique tient au fait qu'il est proposé d'acquérir un petit hélicoptère de manoeuvre tactique supplémentaire et de remplacer l'avion dont la Mission dispose actuellement par un avion à réaction moyen plus rapide capable de faire en une journée le voyage aller retour entre Tbilissi et Istanbul. Le montant prévu tient compte des augmentations correspondantes au titre de la location et de l'affrètement, du carburant, de l'allocation de subsistance des équipages et des autres dépenses relatives aux opérations aériennes.

14. Le nouvel hélicoptère permettrait de manoeuvrer plus facilement dans la zone de conflit et d'effectuer un plus grand nombre de patrouilles aériennes. Il servirait également pour les évacuations sanitaires et le transport des personnalités. Par ailleurs, la capacité opérationnelle de la Mission a été entravée par le fait qu'elle ne disposait pas d'un avion capable d'effectuer en une journée le vol aller retour entre Istanbul et d'autres villes européennes. En outre, au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2001, les vols réguliers ont souvent été annulés, ou leurs horaires modifiés, lorsque le Représentant spécial du Secrétaire général a demandé que des vols spéciaux soient effectués pour les besoins du processus de paix. Lorsque des vols sont ainsi annulés, les arrivées et départs des personnes et des marchandises se trouvent perturbés.

### **Transmissions**

15. Les ressources prévues à cette rubrique comprennent un montant de 745 200 dollars au titre des dépenses non renouvelables (voir annexe II.C). Il est prévu des ressources pour l'achat de matériel aux fins de l'extension des réseaux de communication en hyperfréquences et par satellite et du renforcement du réseau VHF et du réseau de téléphonie mobile internationale ainsi que pour l'achat de matériel d'atelier. L'augmentation s'explique essentiellement par les besoins à couvrir pour le nouveau complexe de logements conteneurisés de Soukhoumi et la

mise en place d'un système redondant d'amplification pour la station terrestre de communications par satellite de Zugdidi. Les ressources prévues doivent aussi couvrir les dépenses relatives aux pièces de rechange et fournitures, ainsi qu'aux transmissions par réseaux commerciaux.

### **Matériels divers**

16. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir des dépenses non renouvelables d'un montant de 1 444 200 dollars (voir détails à l'annexe II.C). Des ressources sont prévues au titre du mobilier de bureau, du matériel de bureau, du matériel informatique, du matériel d'observation, et des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien. Les dépenses prévues ont trait au déménagement du complexe de logements conteneurisés, à l'ameublement de la salle de presse, au remplacement du mobilier et du matériel trop anciens et à la satisfaction des besoins du personnel supplémentaire qu'il est proposé de recruter. L'augmentation du montant prévu au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien tient à la variété du matériel et à l'accroissement des stocks.

### **Fournitures et services**

17. L'augmentation des ressources prévues à cette rubrique correspond principalement aux services supplémentaires nécessaires pour assurer la sécurité à l'intérieur du nouveau complexe de logements conteneurisés et aux montants accrus prévus au titre des uniformes, des abonnements, des fournitures pour la défense des périmètres et de l'intendance et des magasins.

### **Autres programmes**

*Montant réparti : 189 000 dollars; dépenses prévues : 387 000 dollars; écart : 198 000 dollars*

18. L'augmentation de 198 000 dollars se répartit entre les programmes d'information (13 000 dollars) et les programmes de formation (185 000 dollars).

### **Programmes d'information**

19. La Mission a décidé de publier deux fois par an une brochure sur ses activités; en outre, le Représentant permanent du Secrétaire général tiendra tous les trimestres, à l'intention des représentants de l'État, une conférence de presse sur l'évolution récente du processus de paix.

### **Programmes de formation**

20. L'augmentation tient au fait qu'il est prévu des activités de formation qui n'avaient pas été programmées auparavant, dans les domaines des achats, des finances, de l'administration et des opérations aériennes, ainsi que, pour le personnel du Bureau du Représentant spécial, dans les domaines des droits de l'homme, de la gouvernance et de l'information. Les besoins de formation dans les domaines des transmissions, de l'informatique, des transports, de la sécurité et du génie sont plus importants que pour la période en cours. Dans l'ensemble, l'augmentation est due à l'accroissement du nombre de membres du personnel qui devraient participer aux activités de formation.

21. L'objectif principal des activités de formation dans les domaines des transmissions et de l'informatique est de permettre au personnel des missions de mettre en place l'infrastructure technologique nécessaire et de fournir des services qui répondent pleinement aux besoins de toutes les missions de maintien de la paix. Le personnel joue un rôle clef dans le succès des missions : sans sa contribution, l'appui indispensable pour que la mission puisse être menée à bien ne peut être fourni dans les temps, efficacement et de façon rationnelle. Le Secrétariat est conscient qu'il importe de développer les capacités du personnel et de veiller à ce que des compétences spécialisées soient disponibles dans tous les domaines. Un plan stratégique a été élaboré dans le domaine des transmissions et de l'informatique; il tient compte de la complexité et de l'ampleur croissantes des activités et des besoins de plus en plus importants en matière d'information qui découlent de l'expansion des opérations de maintien de la paix. Le succès des activités liées aux technologies de l'information et de la communication dans les missions dépend, en grande partie, de l'efficacité des systèmes d'information. Il est donc impératif que le Secrétariat veille à renforcer continuellement la capacité du personnel des missions, toutes catégories confondues, à gérer les ressources disponibles dans ce domaine, à l'aide de procédures, outils et structures d'enseignement et de formation modernes et novateurs. Le plan de formation prévoit un système d'évaluation permettant d'en contrôler l'efficacité et de l'adapter si nécessaire. C'est dans un environnement technologique en rapide évolution que le Secrétariat planifie les activités de formation à mener pour que les missions disposent des compétences indispensables, c'est-à-dire pour éviter que les ressources humaines des opérations de maintien de la paix ne soient défectueuses ou insuffisantes.

<i>Type de formation</i>	<i>Coût estimatif (en dollars É.-U.)</i>	<i>Nombre prévu de participants</i>	<i>Lieu</i>
Transmissions	61 016	13	MONUG et Base de soutien logistique à Brindisi
Finances	11 402	2	MONUG
Informatique	52 454	16	MONUG, Base de soutien logistique à Brindisi et à Istanbul
Personnel	11 402	2	MONUG
Transports	28 505	5	MONUG
Sécurité	57 498	10	New York et Vienne
Génie	10 639	2	Base de soutien logistique à Brindisi
Services généraux	30 821	6	Base de soutien logistique à Brindisi, New York et Grèce
Opérations aériennes	48 789	9	Los Angeles, Floride, Ukraine, Genève, Grèce, New York et Base de soutien logistique à Brindisi
Administration	23 262	71	New York et MONUG
Droits de l'homme	5 538	2	Genève
Gouvernance	5 412	2	Genève
Information	9 850	2	New York

<i>Type de formation</i>	<i>Coût estimatif (en dollars É.-U.)</i>	<i>Nombre prévu de participants</i>	<i>Lieu</i>
Achats	12 420	3	Chypre et Base de soutien logistique à Brindisi
	<b>369 008</b>	<b>145</b>	

### **Contributions du personnel**

*Montant réparti : 1 611 900 dollars; dépenses prévues : 1 799 400 dollars; écart : 187 500 dollars*

22. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation. Il a été calculé en supposant un taux de vacance de postes de 10 % pour les fonctionnaires internationaux et de 5 % pour les agents locaux.

### **Recettes provenant des contributions du personnel**

*Montant réparti : (1 611 900 dollars); dépenses prévues : (1 799 400 dollars); écart : (187 500 dollars)*

23. Le montant correspondant aux contributions du personnel (catégorie VII du budget) a été inscrit ici en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MONUG.

## Annexe II

### Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 : analyse

#### A. Coûts standard et coûts propres à la Mission

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
(En dollars des États-Unis)						
<b>1. Indemnité de subsistance (missions)</b>						
a) Tbilissi						
Les 30 premiers jours	150		<sup>a</sup>	150		Montant en vigueur depuis le 1er juillet 2001
Au-delà de 30 jours	95		<sup>a</sup>	94		Idem
b) Autres lieux						
Les 30 premiers jours	85		<sup>a</sup>	70		Idem
Au-delà de 30 jours	70		<sup>a</sup>	70		Idem
c) Indemnité de déplacement dans la zone de la mission						
Observateurs militaires	3 000		<sup>a</sup>		4 500	Montant ajusté en fonction de l'expérience
<b>2. Frais de voyage</b>						
Observateurs militaires	1 700		<sup>a</sup>	1 700		Coût moyen d'un aller simple
<b>3. Personnel militaire</b>						
Observateurs militaires	115	115				Compte tenu de l'application d'un taux de vacance de postes de 15 % à l'effectif autorisé, à savoir 135 observateurs militaires
<b>4. Indemnité d'habillement et d'équipement</b>						
Observateurs militaires	200		200		200	

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût		
				journalier	Coût mensuel	
(En dollars des États-Unis)						
<b>5. Rations</b>						
Rations collectives	10			15		Pour 115 observateurs militaires et 100 % du personnel international pendant sept jours
Rations de combat						
<b>6. Matériel appartenant aux contingents</b>						
Matériel lourd	25 200		<sup>a</sup>			Il n'est pas demandé de crédit supplémentaire
Matériel spécial	27 906		<sup>a</sup>		27 906	
<b>7. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité</b>	40 000		40 000		40 000	Chiffre calculé sur la base de 1 % de l'effectif moyen des observateurs militaires
<b>8. Personnel civil</b>						
Personnel international	89	99				Compte tenu de l'application d'un taux de vacance de postes de 10 % à l'effectif proposé (110 postes)
Personnel local	166	173				Compte tenu de l'application d'un taux de vacance de postes de 5 % à l'effectif proposé (182 postes)
Personnel local (Turquie)	1	1				.
<b>9. Personnel local</b>						
a) Géorgie/Abkhazie						
Traitements nets	7 494		<sup>a</sup>		7 830	Sur la base du barème des traitements entré en vigueur le 1er avril 2001
Dépenses communes de personnel	2 709		<sup>a</sup>		2 829	Soit 1 527 dollars au titre de la pension, 290 dollars au titre de l'assurance médicale et 1 012 dollars au titre de l'indemnité de fonction
Contributions du personnel	1 758		<sup>a</sup>		1 837	Sur la base du barème des traitements entré en vigueur le 1er avril 2001
b) Turquie						
Traitements nets	17 008		<sup>a</sup>		17 008	
Dépenses communes de personnel	8 723		<sup>a</sup>		8 723	.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût		
				journalier	Coût mensuel	
(En dollars des États-Unis)						
Contributions du personnel	4 592		<i>a</i>		4 592	
<b>10. Personnel temporaire</b>	32 832		<i>a</i>		63 348	Dix hommes à tout faire, à raison de 476 dollars par personne par mois et un tôleier à raison de 519 dollars par mois
<b>11. Prime de risque</b>						
Personnel international	1 000		<i>a</i>	1 000		Les 12 fonctionnaires en poste à Tbilissi n'y ont pas droit
Personnel local	1 499				1 566	Chiffre calculé sur la base de 20 % du traitement net
<b>12. Heures supplémentaires</b>	15 000		<i>a</i>		15 000	.
<b>13. Autres frais de voyage</b>						
Voyages du chef de la Mission	48 900		<i>a</i>		48 900	Y compris les frais de voyage de ses collaborateurs
Voyages aux fins de l'examen du budget			<i>a</i>		20 374	Quatre voyages aller retour à New York dont deux pour le chef de l'administration et deux pour le chef du service financier
Spécialiste des droits de l'homme	4 000		<i>a</i>		4 000	
Déplacements dans la zone de la mission	114 100		<i>a</i>		114 100	
Voyages de fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix :						
Spécialiste des questions politiques/militaires	6 834		<i>a</i>		22 500	Révision fondée sur l'expérience
Spécialistes des questions administratives et équipes d'exécution	6 834		<i>a</i>		36 950	Cinq voyages aller-retour, y compris l'indemnité journalière de subsistance
Spécialiste de la lutte antimines	6 834		<i>a</i>		10 880	Révision fondée sur l'expérience
Spécialiste de l'aviation	3 417		<i>a</i>		8 100	Idem
Responsable des transmissions	–		<i>a</i>		9 000	Nouveau

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût	Coût mensuel	
				journalier		
(En dollars des États-Unis)						
Bureau des services de contrôle interne	18 400		<i>a</i>		20 000	
<b>14. Location de locaux</b>						
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Soukhoumi	3 000				3 000	
Quartier général du personnel civil à Soukhoumi	13 880		<i>a</i>		–	Pas de crédit requis – remplacé par le complexe de logements conteneurisés
Bureau de la promotion et de la défense des droits de l'homme	300		<i>a</i>		300	
Bureau de Tbilissi	5 000		<i>a</i>		5 000	
Bureau d'Istanbul	3 000		<i>a</i>		3 000	
Bureau d'Adler	400		<i>a</i>		–	Pas de crédit requis
Bureau de secteur de Gali	600		<i>a</i>		600	
Quartier général de Gali	3 000		<i>a</i>		3 000	
Base de soutien logistique de Zougdid	4 500		<i>a</i>		4 500	
Agrandissement de la base de soutien logistique de Zougdid	1 000		<i>a</i>		–	Idem
Atelier de Gali (transports)	360		<i>a</i>		360	
Base de l'équipe d'observateurs de Dzhvari	180		<i>a</i>		180	
Base de l'équipe d'observateurs de Karkhati	240		<i>a</i>		240	
Base de l'équipe d'observateurs de Zemo Bargebi	120		<i>a</i>		120	
Base de l'équipe d'observateurs d'Inguriges	120		<i>a</i>		120	
Site du répéteur de Pitsounda	180		<i>a</i>		180	
Site du répéteur de Gali	180		<i>a</i>		180	
Site du répéteur d'Ochamchira	180		<i>a</i>		180	

<i>Description</i>	<i>Prévisions précédentes</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>			<i>Explication</i>	
			<i>Coût standard</i>	<i>Coût unitaire ou coût journalier</i>			<i>Coût annuel</i>
				<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût mensuel</i>		
<i>(En dollars des États-Unis)</i>							
Site du répéteur de Zougdidi	180		<i>a</i>	–		Fermé en 2000/2001	
Site du répéteur d'Abanagdara	240		<i>a</i>	300		Augmentation du loyer	
Site du répéteur de Kodori	400		<i>a</i>	400			
Site du répéteur de Senaki	240		<i>a</i>	240			
Site du répéteur de Soukhomi	300		<i>a</i>	300			
Trois sites supplémentaires prévus	–		<i>a</i>	600		Un site prévu conformément à la recommandation du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité et deux prévus pour renforcer les communications avec les secteurs	
Poste d'observation de Kodori	600		<i>a</i>	600			
Tour de télévision de Soukhomi	200		<i>a</i>	300		Augmentation du loyer	
Local pour le matériel de radio et de téléphone de Zougdidi	150		<i>a</i>	150			
Poste de police de Dranda	180		<i>a</i>	180			
Bureaux et locaux pour la logistique à l'aéroport de Soukhomi	–		<i>a</i>	1 000		Renouvellement d'un contrat auparavant annulé	
Tbilissi, parcelle pour le pylône de télécommunication	–		<i>a</i>	700		Nouveau contrat	
Soukhomi, site pour le complexe de bureaux conteneurisés	–		<i>a</i>	5 975		Ce contrat de location prévoit des services de nettoyage à raison de 975 dollars par mois	
Quartier général de Soukhomi, bureaux supplémentaires dans des bungalows (hôtel)	–		<i>a</i>	6 000		Nouveau contrat; en plus du complexe conteneurisé	
Quartier général de Soukhomi, frais de réservation de chambres	–		<i>a</i>	900		Nouveau; permettra d'éviter de loger des personnes de l'extérieur dans le camp de l'ONU	
Hélistation de Zougdidi	–		<i>a</i>	150		Nouveau contrat	

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
				Coût annuel		
(En dollars des États-Unis)						
<b>15. Fournitures d'entretien</b>	3 873		10 % du loyer	3 874		
<b>16. Services d'entretien</b>	3 873		10 % du loyer	3 874		
<b>17. Services collectifs de distribution</b>						
Électricité	3 100		<i>a</i>	3 100		
Eau	410		<i>a</i>	410		
Gaz et mazout	10		<i>a</i>	10		
Carburant pour groupes électrogènes	10 000		<i>a</i>	28 459	Consommation moyenne de 81 312 litres par mois à 0,35 dollar le litre	
Assainissement	110		<i>a</i>	110		
Kérosène	750		<i>a</i>	750		
Huile pour moteur de groupe électrogène	1 850		<i>a</i>	2 500	Révision fondée sur l'expérience	
Enlèvement des ordures	–		<i>a</i>	83	Secteur de Zougidi (prévu auparavant à la rubrique services contractuels)	
<b>18. Véhicules</b>						
a) Appartenant à l'ONU					Trois ambulances et six remorques ayant été mises hors service, le parc automobile compte désormais 177 véhicules appartenant à l'ONU	
Véhicules militaires	38	40			Y compris deux ambulances à l'épreuve des mines	
Véhicules civils	126	131			Y compris trois 4 x 4 supplémentaires, une fourgonnette et un minibus	
Ambulances	6	3				
Remorques	9	3				
b) Appartenant aux contingents						
Véhicules militaires	2	–			Deux ambulances fournies à titre de contribution volontaire à compter du 5 décembre 2001	
<b>19. Pièces de rechange, réparations et entretien (véhicules)</b>						
Véhicules militaires	500		500	500		

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication		
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier			Coût mensuel	Coût annuel
				(En dollars des États-Unis)				
Véhicules neufs	100		100		100			
Véhicules usagés	350		350/500		350	Pas de crédit pour deux ambulances		
Remorques	80		80		80			
Véhicules excédentaires	10 000		<sup>a</sup>		–	Pas de crédit requis		
<b>20. Carburant</b>								
Véhicules civils	2,05		<sup>a</sup>	2,92		Sur la base de 250 litres par mois par véhicule, à raison de 0,35 dollar le litre, pour 134 véhicules		
Véhicules militaires	2,46		<sup>a</sup>	3,50		Sur la base de 300 litres par mois par véhicule, à raison de 0,35 dollar le litre, pour 42 véhicules		
<b>21. Lubrifiants (véhicules)</b>	10 % du coût du carburant		10 % du coût du carburant	10 % du coût du carburant				
<b>22. Assurance (véhicules)</b>								
Véhicules civils	200		575		154	Taux en vigueur au 1er juillet 2001		
Véhicules militaires	350		575		270			
Ambulances	200		575		270			
<b>23. Hélicoptères</b>								
MI-8	2	2						
Petit hélicoptère de manoeuvre	–	1				Nouveaux services optionnels		
<b>24. Heures de vol par mois</b>								
Hélicoptère No 1	30				35	Modification du contrat		
Hélicoptère No 2	32,5				35	Modification prévue dans le contrat en vigueur jusqu'à la fin juin 2003		
Hélicoptère No 3	–				35	Sur la base du contrat proposé		
<b>25. Heures de vol supplémentaires par mois (par hélicoptère)</b>								
Hélicoptère No 1	25				40	Sur la base du contrat		
Hélicoptère No 2	25				40	Idem		
Hélicoptère No 3	–				40	Sur la base du contrat proposé		

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût	Coût mensuel	
				journalier		
(En dollars des États-Unis)						
<b>26. Location : heures de vol comprises dans le forfait</b>						
Hélicoptère No 1	37 448		<sup>a</sup>	43 555	1 244,43 dollars l'heure, à raison de 35 heures par mois	
Hélicoptère No 2	37 333		<sup>a</sup>	46 990	1 340 dollars l'heure, à raison de 35 heures par mois	
Hélicoptère No 3	–		<sup>a</sup>	26 950	770 dollars l'heure à raison de 35 heures par mois	
<b>27. Location : heures de vol hors forfait</b>						
Hélicoptère No 1	–			–	Pas de supplément	
Hélicoptère No 2	–			–	Idem	
Hélicoptère No 3	–			–	Il n'est pas prévu d'heures hors forfait	
<b>28. Carburant (hélicoptères)</b>						
Hélicoptère No 1	15 015		<sup>a</sup>	11 200	800 litres l'heure, à 0,40 dollar le litre, pour 35 heures	
Hélicoptère No 2	15 697		<sup>a</sup>	11 200	800 litres l'heure, à 0,40 dollar le litre, pour 35 heures	
Hélicoptère No 3	–		<sup>a</sup>	1 680	120 litres l'heure, à 0,40 dollar le litre, pour 35 heures	
<b>29. Lubrifiants (hélicoptères)</b>						
Hélicoptère No 1	10 % du		10 % du	10 % du		
Hélicoptère No 2	coût du		coût du	coût du		
Hélicoptère No 3	carburant		carburant	carburant		
<b>30. Déploiement/retrait</b>						
Hélicoptère No 1	54 000		35 000	54 000	Sur la base du contrat en vigueur	
Hélicoptère No 2	11 000		35 000	7 000	Déploiement uniquement	
Hélicoptère No 3	–		20 000	20 000	Aux taux courants	
<b>31. Peinture</b>						
Hélicoptère No 1	10 000		10 000	5 000	Sur la base du contrat	
Hélicoptère No 2	5 000		10 000	5 000	Idem	
Hélicoptère No 3	–		4 000	4 000	Aux taux courants	
<b>32. Assurance (par hélicoptère)</b>						
MI-8 (chacun)	4 000		4 000	4 000	Aux taux courants	

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût		
				journalier	mensuel	
(En dollars des États-Unis)						
Hélicoptère No 3	–		4 000			4 000 Idem
<b>33. Avions</b>						
AN-26	1	–				Remplacé pour une plus grande efficacité opérationnelle
Avion de transport à réaction de moyen tonnage	–	1				
<b>34. Heures de vol par mois</b>						
AN-26	50			–		
Avion de transport à réaction de moyen tonnage	–			40		Sur la base du contrat proposé
<b>35. Location : heures de vol comprises dans le forfait</b>						
AN-26	30 100		<sup>a</sup>	–		
Avion de transport à réaction de moyen tonnage	–		<sup>a</sup>	291 666		Sur la base des informations concernant les derniers appels d'offres
<b>36. Location : heures de vol hors forfait</b>						
AN-26	–			–		
Avion de transport à réaction de moyen tonnage	–			10		
<b>37. Carburant (avion)</b>	40 800			80 000		4 000 litres l'heure, à 0,40 dollar le litre, pour 50 heures
<b>38. Lubrifiants (avion)</b>						
Avion de transport à réaction de moyen tonnage	10 % du coût du carburant		10 % du coût du carburant	10 % du coût du carburant		
<b>39. Déploiement/retrait</b>	21 000		20 000			20 000 Coût standard
<b>40. Peinture</b>	5 000		10 000			10 000 Idem
<b>41. Assurance (avion)</b>						
AN-26	4 000					–
Avion de transport à réaction de moyen tonnage	–		4 000			4 000

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût	Coût mensuel	
				journalier		
(En dollars des États-Unis)						
<b>42. Autres dépenses au titre des opérations aériennes</b>						
a) Hélicoptères						
Indemnité de subsistance des équipages	3 000		<sup>a</sup>	3 000	Par hélicoptère, sur la base des taux en vigueur	
Manutention au sol	4 820		<sup>a</sup>	27 000	Redevance payable aux aéroports exploités par des sociétés privées : Soukhoumi : 8 000 dollars; Senaki : 3 000 dollars; autres : 8 000 dollars; nouvel héliport : 8 000 dollars	
Services de contrôle de la navigation aérienne	4 820		<sup>a</sup>	5 000	Services fournis par Eurocontrol	
b) Avion						
Indemnité de subsistance de l'équipage	3 000		<sup>a</sup>	3 000	Sur la base des taux en vigueur	
Manutention au sol	16 723		<sup>a</sup>	35 000	Sur la base des contrats en vigueur (Tbilissi : 10 000 dollars; Senaki : 6 000 dollars; Istanbul : 6 000 dollars; Trabzon : 6 000 dollars; surcoût pour le nouvel avion de tonnage plus important : 7 000 dollars)	
Services de contrôle de la navigation aérienne	30 000			45 000	Dépenses non liées à la mission (évacuations médicales) et services fournis par Eurocontrol	
<b>43. Transmissions : pièces de rechange et fournitures</b>						
Batteries, 12 volts, pour station fixe	10 000		<sup>a</sup>	10 000		
Chargeurs de batterie	2 000		<sup>a</sup>	–	Pas de crédit requis	
Piles pour walkies-talkies	5 000		<sup>a</sup>	4 000	Ajustement effectué sur la base de l'expérience	
Antennes mobiles	5 000		<sup>a</sup>	4 000	Idem	

<i>Description</i>	<i>Prévisions précédentes</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>			<i>Explication</i>	
			<i>Coût standard</i>	<i>Coût unitaire ou coût journalier</i>			<i>Coût annuel</i>
				<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût mensuel</i>		
<i>(En dollars des États-Unis)</i>							
Cartes, pièces et modules pour émetteurs-récepteurs	15 000		<i>a</i>		9 000	Idem	
Câbles de transmission, adaptateurs	–		<i>a</i>		10 000	Câbles coaxiaux à faible perte	
Téléphones et matériel connexe	3 000		<i>a</i>		30 500	Cartes pour appareil téléphonique (25 000 dollars); consoles/téléphones numériques (2 500 dollars) et téléphones mobiles (3 000 dollars)	
Connecteurs, boîtes, prises-test	2 000		<i>a</i>		2 500	Augmentation liée à l'achat de matériel supplémentaire	
Câbles pour usage à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments	7 000		<i>a</i>		14 000	Augmentation liée à un nouveau complexe pour conteneurisé	
Réparation en usine de modems et de modules pour communications par satellite	9 000		<i>a</i>		10 000	Augmentation due à l'achat de nouveaux matériels	
Cartes de remplacement pour systèmes hyperfréquences	20 000		<i>a</i>		25 000	Cartes (15 000 dollars) et pièces de rechange (10 000 dollars)	
Pièces de rechange et modules pour liaisons multiplexes	15 000		<i>a</i>		15 000		
Antennes colinéaires pour station/répéteur	3 000		<i>a</i>		–	Pas de crédit reçu	
Goussets de fixation d'antenne VHF	2 000		<i>a</i>		–	Idem	
Pièces de rechange et matériel de montage et réglage	4 000		<i>a</i>		5 000	Augmentation due à l'achat de nouveaux matériels	
Piles, micros, casques, cartes, matériel et modules	3 000		<i>a</i>		3 000		
Boîtes Krone, protection de circuit à semi-conducteurs	3 000		<i>a</i>		3 000		
Cartes, modules, adaptateurs et matériel pour satellite	25 000		<i>a</i>		25 000		

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût	Coût mensuel	
				journalier		
(En dollars des États-Unis)						
Guide d'ondes de transmission, connecteurs	15 000		<i>a</i>		15 000	
Câbles coaxiaux, commutateurs	10 000		<i>a</i>		10 000	
Pièces de rechange pour matériel vidéo et audio	8 000		<i>a</i>		8 000	
Pièces de rechange pour matériel non standard	10 000		<i>a</i>		10 000	
Pièces de rechange pour système de télévision en circuit fermé	—		<i>a</i>		7 000	Omis dans les budgets précédents
Panneaux de rechange et entretien	—		<i>a</i>		50 000	Remplacement de 10 stations-relais
<b>44. Communications par réseaux commerciaux</b>						
Répondeur à faisceaux à ouverture large	17 667		<i>a</i>		21 167	
Standard téléphonique à New York	4 167		<i>a</i>		4 167	
Location de la ligne Genève-Base de Brindisi et Base de Brindisi-Siège à New York	1 083		<i>a</i>		1 250	
Accès au réseau téléphonique commuté public, Base de Brindisi	—		<i>a</i>		833	Nouveau
Inmarsat M	—		<i>a</i>		417	À nouveau
World Phone	—		<i>a</i>		167	Nécessaire pour les évacuations
Coût des appels (téléphones cellulaires)	6 667		<i>a</i>		7 917	Ajustés en fonction de l'expérience
Affranchissement	417		<i>a</i>		417	
Valise diplomatique	1 250		<i>a</i>		1 250	

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût	Coût mensuel	
				journalier		
(En dollars des États-Unis)						
<b>45. Matériel divers : pièces de rechange, réparations et entretien</b>						
Matériel informatique	1 800		190/80		5 127	Sur la base de 183 stations de travail (171 au 30 juin 2001 et 12 dont l'achat est proposé) pour un coût unitaire de 190 dollars, soit au total 34 770 dollars; de 22 serveurs d'un coût unitaire de 80 dollars, soit au total 1 760 dollars; et de 25 000 dollars pour les batteries, l'outillage et les testeurs de câble
Matériel de réfrigération	1 500				1 500	
Matériel de bureau	2 500				5 000	Matériel plus nombreux et consommation plus importante d'encre pour les photocopieuses
Outillage et autres matériels	6 500		<sup>a</sup>		7 000	Les nouveaux besoins concernent les groupes électrogènes
<b>46. Vérification des comptes</b>						
Vérification externe	67 800		<sup>a</sup>		61 500	Comité des commissaires aux comptes
<b>47. Services contractuels</b>						
Nettoyage	48 000		<sup>a</sup>		4 000	Chiffres calculés sur la base de huit nettoyeurs en divers endroits, à raison de 550 dollars par personne et par mois
Transport	7 200		<sup>a</sup>		1 280	Quatre chauffeurs de taxi à raison de 320 dollars par personne et par mois pour Tbilissi et trois autres secteurs
Enlèvement des ordures	1 000		<sup>a</sup>		–	Coût transféré à la rubrique « Services collectifs de distribution »
<b>48. Services informatiques</b>						
Système SUN	7 500		<sup>a</sup>		8 500	Nombre d'utilisateurs passé de 8 à 12
Système Progen			<sup>a</sup>		12 000	Coût omis lors de l'exercice précédent

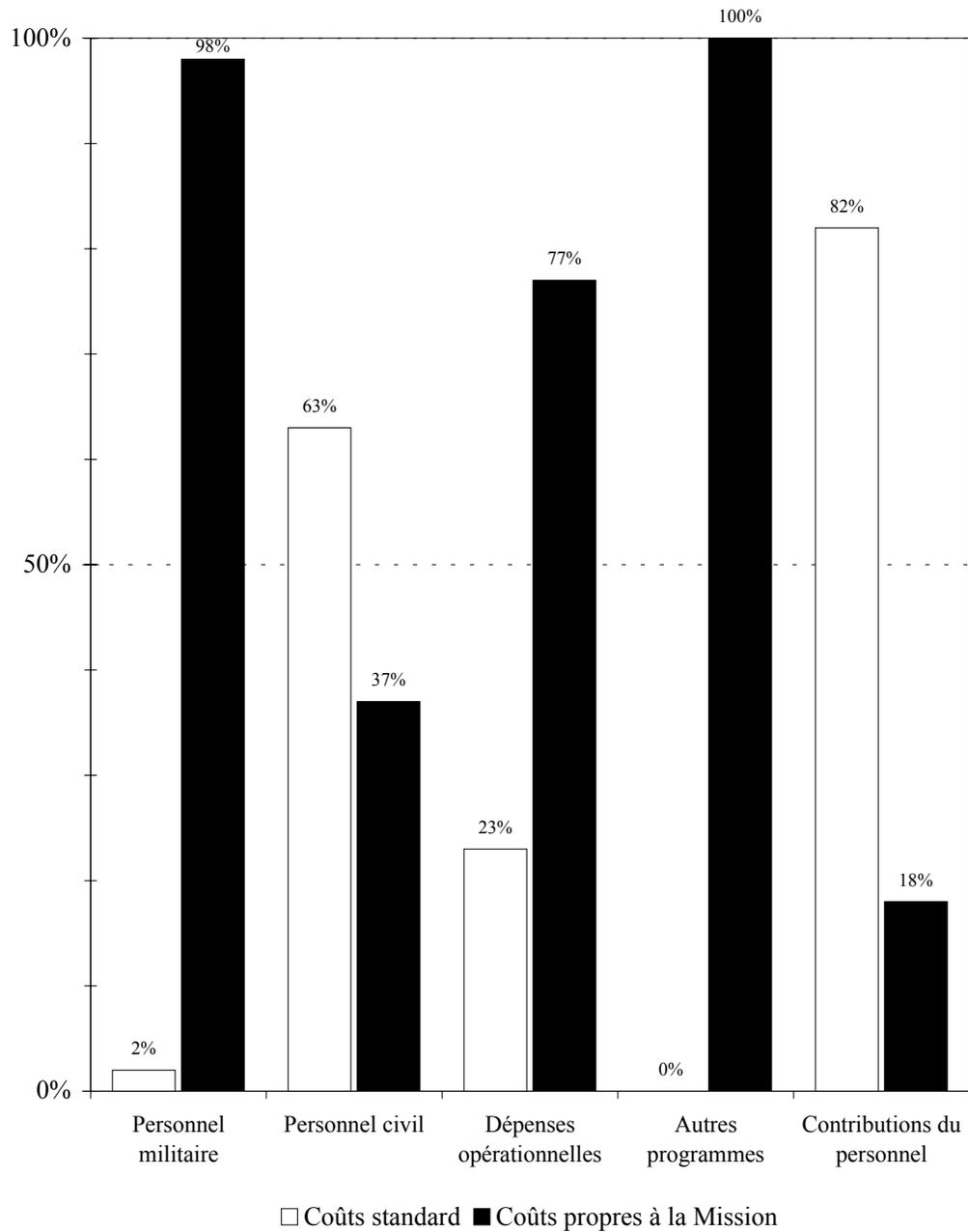
Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication		
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier			Coût mensuel	Coût annuel
				(En dollars des États-Unis)				
Système Reality	1 500		<sup>a</sup>			2 000	Nombre d'utilisateurs en hausse	
Serveur ARC	8 000		<sup>a</sup>			–	Pas de crédit requis	
<b>49. Services de sécurité</b>								
Contrats spéciaux de louage de services								
Sécurité de l'hôtel (Soukhomi)	43 300		<sup>a</sup>			43 300	Sécurité extérieure	
Service de réaction rapide (Tbilissi)	–		<sup>a</sup>			2 400	Contrats en cours concernant le logement du Représentant spécial du Secrétaire général	
Gardes intérieurs (Soukhomi)	–		<sup>a</sup>			64 800	Sur la base de 36 gardes pour le nouveau complexe conteneurisé et de 150 dollars par personne et par mois	
<b>50. Services et traitements médicaux</b>	2,44		1,50			2,44		
<b>51. Demandes d'indemnisation et règlements</b>	1		1					
<b>52. Représentation</b>	5 800		<sup>a</sup>			15 000	Basée sur les besoins dans le cadre du processus de paix	
<b>53. Autres services</b>								
Frais bancaires	75 000		<sup>a</sup>			60 000	Ajustés en fonction de l'expérience	
Frais de visas et de passeports	5 000		<sup>a</sup>			5 000		
Divers	20 000		<sup>a</sup>			35 000	Coûts de reproduction, publicité, tests du sol et de l'eau, etc.	
<b>54. Papeterie et fournitures de bureau</b>	35		15			35	Y compris les fournitures informatiques	
<b>55. Fournitures médicales</b>	28		28			28		
<b>56. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage</b>	5		10			5		
<b>57. Abonnements</b>								
Périodiques, journaux, revues professionnelles, etc.	625		<sup>a</sup>		900	10 800	Ajustés pour tenir compte des besoins de deux analystes des médias recrutés depuis peu	
Abonnement à un service d'informations pour la navigation aérienne	–		<sup>a</sup>		417	5 000	Informations aériennes et météorologiques, publications de l'OACI	

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication	
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier			Coût annuel
				Coût mensuel			
(En dollars des États-Unis)							
Abonnements informatiques	–		<sup>a</sup>		83	1 000	Abonnement à des sites Internet et à des magazines techniques spécialisés
<b>58. Fournitures électriques</b>	25 000		<sup>a</sup>			25 000	
<b>59. Uniformes, drapeaux et autocollants</b>	64 100						
Personnel recruté sur le plan international			<sup>a</sup>	1 350			Coût unitaire pour 30 personnes calculé sur la base du taux en vigueur à l'Office des Nations Unies à Vienne
Personnel recruté sur le plan local (personnel des Nations Unies)			<sup>a</sup>	300			Coût unitaire pour 50 uniformes sur la base d'achats récents
Gardes intérieurs (services contractuels)			<sup>a</sup>	300			Coût unitaire pour 36 gardes
Bleus de travail pour le personnel technique			<sup>a</sup>	250			Coût unitaire pour 40 bleus de travail
Drapeaux et autocollants (personnel militaire)	–		35	35			270, calculés sur la base des coûts standard
Drapeaux et autocollants (personnel de sécurité)	–		35	35			28, calculés sur la base des coûts standard
<b>60. Fournitures pour la défense des périmètres</b>	3 000		<sup>a</sup>			3 000	Sacs de sable, fils de fer barbelés, etc.
Cercueils	–		<sup>a</sup>	500			10 (nouveaux besoins)
Sacs mortuaires	–		<sup>a</sup>	120			30 (nouveaux besoins)
<b>61. Cartes opérationnelles</b>	24		24	24			Destinées aux observateurs militaires
<b>62. Intendance et magasins</b>	1,83		17	5			Ajustés sur la base de l'expérience
<b>63. Programmes d'information</b>							
Fournitures et accessoires	2 000		<sup>a</sup>			2 000	
Services contractuels	–		<sup>a</sup>			10 000	Installation et services nécessaires aux conférences de presse du Représentant spécial du Secrétaire général
Dépenses de production	3 000		<sup>a</sup>			6 000	Publication bisannuelle d'une brochure par la MONUG
<b>64. Dépenses de sécurité</b>							
Personnel			<sup>a</sup>			3 521 258	Personnel de sécurité, grillage et éclairage

<i>Description</i>	<i>Prévisions précédentes</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>			<i>Coût annuel</i>	<i>Explication</i>
			<i>Coût standard</i>	<i>Coût unitaire ou coût journalier</i>	<i>Coût mensuel</i>		
			<i>(En dollars des États-Unis)</i>				
Locaux					25 000	Locaux, véhicules de protection, détecteurs de mouvement, télévisions en circuit fermé et uniformes du personnel	
Transports					747 098		
Autres matériels					32 100		
Fournitures et services					66 300		

<sup>a</sup> Il n'y a pas de coût standard pour cette rubrique.

**B. Répartition par grande catégorie des dépenses :  
coûts standard et coûts propres à la Mission**



## C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Stock au 30 juin 2001	Achats proposés pour 2001/02	Unités à remplacer	Unités supplémentaires	= (3) + (4)	= (5) x (6)	= (5) x (6)
<i>Nombre d'unités proposées</i>							
						Total	Coût unitaire
							Coût total
<b>Dépenses opérationnelles</b>							
<b>1. Locaux et hébergement<sup>a</sup></b>							
Aménagement et rénovation de locaux							
Déménagement/rénovation du siège de Soukhoumi							
							50,0
							20,0
							20,0
							15,0
							5,0
							10,0
							5,0
							15,0
							15,0
							10,0
Secteur de Gali							
							40,0
							20,0
Zougdidi							
							20,0
Tbilissi							
							10,0
							30,0

Catégorie	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Stock au 30 juin 2001	Achats proposés pour 2001/02	Unités à remplacer	Unités supplémentaires	= (3) + (4)	Total	= (5) x (6)
Nombre d'unités proposées							
						Coût unitaire	Coût total
Construction d'une salle pour les conférences de presse à l'arrière des locaux existants							30,0
Construction de points de contrôle dans la vallée de Kodori							7,0
<b>Total, rubrique 1</b>							<b>292,0</b>
<b>2. Remise en état des infrastructures<sup>a</sup></b>							
a) Amélioration des routes :							
Pero Etseri – Primorsk							35,0
Gali – Perveli Otabaya – Nabakevi							30,0
Siège du secteur de Gali – poste de commandement 205							25,0
Zougdidi – Anaklia							14,0
Chale – Mujava							15,0
Darcheli – Anaklia							100,0
Zougdidi – Rustaveli Street – M27							30,0
<b>Total partiel, rubrique 2 a)</b>							<b>249,0</b>
b) Réparation de ponts							
Pont sur l'Inguri : A5 à A26							65,0
Pont Pakhulani – Chale							30,0
Pont sur la Jumi							80,0
Pont sur la Koulishtskari à la hauteur d'Akhalsopel							30,0
Pont sur la Khobi à la hauteur de Lesichine							10,0
Pont à Parhulani							8,0
Pont sur la Khalagali							5,0
Pont sur le cours d'eau à la hauteur de Khalagali							3,0
<b>Total partiel, rubrique 2 b)</b>							<b>231,0</b>
<b>Total, rubrique 2</b>							<b>480,0</b>
<b>3. Transport</b>							
a) Achat de véhicules							
Véhicule blindé pour les patrouilles	25		1	–	1	100,0	100,0
Ambulance protégée contre les mines	–			2	2	250,0	500,0
Véhicule tout-terrain	92	1	11	3	14	16,0	224,0

Catégorie	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Stock au 30 juin 2001	Achats proposés pour 2001/02	Unités à remplacer	Unités supplémentaires	= (3) + (4)		= (5) x (6)
Nombre d'unités proposées							
					<b>Total</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>Coût total</b>
Camionnette de livraison	–	1	–	1	<b>1</b>	13,5	<b>13,5</b>
Voiture blindée pour VIP	2		1	–	<b>1</b>	116,5	<b>116,5</b>
Ambulance tout-terrain	3		1	–	<b>1</b>	55,0	<b>55,0</b>
Minibus	9		–	1	<b>1</b>	14,5	<b>14,5</b>
<b>Total partiel</b>	<b>131</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>21</b>		<b>1 023,5</b>
Fret à 15 %							<b>153,5</b>
<b>Total partiel</b>							<b>1 177,0</b>
Matériel provenant de stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 3 a)</b>							<b>1 177,0</b>
b) Outillage et matériel pour l'atelier							
Système automatique de lavage des véhicules	–	–		1	<b>1</b>	30,0	<b>30,0</b>
Trousse à outils pour travaux de mécanique	2	–	2	6	<b>8</b>	2,0	<b>16,0</b>
<b>Total partiel</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>7</b>	<b>9</b>		<b>46,0</b>
Fret à 15 %							<b>6,9</b>
<b>Total partiel</b>							<b>52,9</b>
Outillage et matériel provenant de stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 3 b)</b>							<b>52,9</b>
<b>Total, rubrique 3</b>							<b>1 229,9</b>
<b>4. Transmissions</b>							
a) Matériel de transmissions							
Autocommutateur 126 lignes	–			1	<b>1</b>	70,0	<b>70,0</b>
Autocommutateur 96 lignes	–			1	<b>1</b>	60,0	<b>60,0</b>
Autocommutateur pour modules d'interface de lignes	–			1	<b>1</b>	8,0	<b>8,0</b>
Système de téléphone sans fil	–			4	<b>4</b>	25,0	<b>100,0</b>
Station terrienne en bande C 125 watts							
Système d'amplificateur de puissance redondant				1	<b>1</b>	120,0	<b>120,0</b>
Modem pour station terrestre	12			1	<b>1</b>	7,0	<b>7,0</b>
Système hyperfréquence numérique	10			2	<b>2</b>	50,0	<b>100,0</b>

Catégorie	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)
	Stock au 30 juin 2001	Achats proposés pour 2001/02	Unités à remplacer	Unités supplémentaires	Total	Coût unitaire	Coût total
Système Cisco MC 3810-V-AC	6			6	6	3,33	20,0
Système Carlog	70	–		130	130	1,0	130,0
<b>Total partiel</b>	<b>98</b>			<b>147</b>	<b>147</b>		<b>615,0</b>
Fret à 15 %							92,2
<b>Total partiel</b>							<b>707,2</b>
Matériel provenant de stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 4 a)</b>							<b>707,2</b>
b) Outillage et matériel d'atelier							
Analyseur de spectres	3	–		1	1	15,0	15,0
Matériel d'étalonnage	n.d.	1		1	1	8,0	8,0
Outillage spécialisé de montage et de réglage	b				1	1,0	1,0
Outillage radio	b				1	8,0	8,0
Outillage spécialisé pour matériel de bureau	b	1		1	1	1,0	1,0
<b>Total partiel</b>	<b>3</b>	<b>2</b>		<b>3</b>	<b>5</b>		<b>33,0</b>
Fret à 15 %							5,0
<b>Total partiel</b>							<b>38,0</b>
Matériel provenant de stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 4 b)</b>							<b>38,0</b>
<b>Total, rubrique 4</b>							<b>745,2</b>

## 5. Matériel divers

### a) Mobilier de bureau

Ensembles de bureaux complets avec tiroirs et table latérale pour ordinateur	200	50	100	12	112	0,5	56,0
Meubles classeurs, 2 tiroirs	30	–	20	12	32	0,2	6,4
Meubles classeurs, 4 tiroirs	80	40	20	–	20	0,3	6,0
Table de conférence	–	–	–	1	1	0,5	0,5
Fauteuils	–	–	–	6	6	0,25	1,5
Chaises de bureau tournantes sur roulettes avec dossier	150	50	75	20	95	0,12	11,4
Chaises de bureau tournantes sur	100	100	100	12	112	0,15	16,8

Catégorie	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Stock au 30 juin 2001	Achats proposés pour 2001/02	Unités à remplacer	Unités supplémentaires	= (3) + (4)		= (5) x (6)
Nombre d'unités proposées							
					<b>Total</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>Coût total</b>
Chaises de bureau tournantes sur roulettes avec accoudoirs et dossier	100	100	100	12	<b>112</b>	0,15	<b>16,8</b>
Étagères en bois	100	50	100	12	<b>112</b>	0,15	<b>16,8</b>
Chaises pour visiteurs/ conférence, en métal, avec assise et dossier rembourrés	250	50	100	80	<b>180</b>	0,05	<b>9,0</b>
<b>Total partiel</b>	<b>910</b>	<b>340</b>	<b>515</b>	<b>155</b>	<b>670</b>		<b>124,4</b>
Fret à 15 %							<b>18,7</b>
<b>Total partiel</b>							<b>143,1</b>
Matériel provenant de stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 5 a)</b>							<b>143,1</b>
b) Matériel de bureau							
Photocopieuses numériques de moyenne/forte capacité	32	–	4	2	<b>6</b>	8,3	<b>50,0</b>
Broyeurs forte capacité	43	–	6		<b>6</b>	1,5	<b>9,0</b>
Haut-parleurs	–	–	–	1	<b>1</b>	3,5	<b>3,5</b>
Télécopieurs	60	–	20		<b>20</b>	1,0	<b>20,0</b>
<b>Total partiel</b>	<b>135</b>	<b>–</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>33</b>		<b>82,5</b>
Fret à 15 %							<b>12,4</b>
<b>Total partiel</b>							<b>94,9</b>
Matériel provenant de stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 5 b)</b>							<b>94,9</b>
c) Matériel informatique							
i) Serveurs (tous secteurs)							
Serveurs de forte capacité	4	4		2	<b>2</b>	18,5	<b>37,0</b>
Serveurs de capacité moyenne	4	8	4	4	<b>8</b>	7,5	<b>60,0</b>
Unité d'alimentation non interruptible, 3 kVA	2	5	1	–	<b>1</b>	2,5	<b>2,5</b>
Interrupteur central de réseaux	–	1	–	1	<b>1</b>	20,0	<b>20,0</b>
Interrupteur de distribution de réseaux	20	2	15	–	<b>15</b>	3,5	<b>52,5</b>

Catégorie	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Stock au 30 juin 2001	Achats proposés pour 2001/02	Unités à remplacer	Unités supplémentaires	= (3) + (4)		= (5) x (6)
	Nombre d'unités proposées				Total	Coût unitaire	Coût total
Routeurs de réseaux	10	5	5	6	11	7,0	77,0
<b>Total partiel</b>	<b>40</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>13</b>	<b>38</b>		<b>249,0</b>
Fret à 15 %							37,4
<b>Total partiel</b>							<b>286,4</b>
Matériel provenant de stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 5 c) i)</b>							<b>286,4</b>
ii) Logiciels							
Mise à jour Windows Proxy		200	200		200	0,02	4,0
Logiciels Cisco pour réseaux routés		1	–	1	1	5,0	5,0
Licence de site pour Lotus Notes		200	200		200	0,055	11,0
Licence de site pour Zenworks		200	200		200	0,025	5,0
HP openview pour réseaux commutés		1	–	1	1	5,0	5,0
MS Office 2000 jusqu'à Windows XP		200	200		200	0,1	20,0
Antivirus Sophos pour Windows 2000		200	200		200	0,05	10,0
Adobe Acrobat Reader		20	20		20	0,1	2,0
Adobe Photoshop		20	20	20	40	0,2	8,0
Adobe Pagemaker		1	1	4	5	0,4	2,0
Adobe Premier		1	1	4	5	0,5	2,5
AutoCAD		4	4	8	12	5,0	60,0
Winzip pour Windows		100	100		100	0,05	5,0
MS Office 2000 multi-language support		50	50		50	0,1	5,0
<b>Total partiel</b>	<b>–</b>	<b>1 198</b>	<b>1 196</b>	<b>38</b>	<b>1 234</b>		<b>144,5</b>
Fret à 15 %							0,0
<b>Total partiel</b>							<b>144,5</b>
Matériel provenant de stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 5 c) ii)</b>							<b>144,5</b>
iii) Matériel informatique							
Imprimantes réseau laserjet		6		14	14	5,0	70,0

Catégorie	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Stock au 30 juin 2001	Achats proposés pour 2001/02	Unités à remplacer	Unités supplémentaires	= (3) + (4)		= (5) x (6)
Nombre d'unités proposées							
					<b>Total</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>Coût total</b>
Imprimantes de bureau laserjet	47	10	39	11	<b>50</b>	0,7	<b>35,0</b>
Imprimante designjet		3		2	<b>2</b>	5,0	<b>10,0</b>
Scanners réseaux	8	2		6	<b>6</b>	6,5	<b>39,0</b>
Projecteurs		4		4	<b>4</b>	4,5	<b>18,0</b>
Ordinateurs de bureau	171	100	43	12	<b>55</b>	1,55	<b>85,3</b>
Ordinateurs portables	63	26	16	5	<b>21</b>	2,4	<b>50,4</b>
Appareils photo numériques	19	10	8	0	<b>8</b>	0,4	<b>3,2</b>
Caméras vidéo numériques	5	4	4	0	<b>4</b>	0,7	<b>2,8</b>
Système électronique d'archivage	–	–	–	2	<b>2</b>	20,0	<b>40,0</b>
Stockage réseau	–	–	–	1	<b>1</b>	125,0	<b>125,0</b>
Expéditeur numérique	–	–		10	<b>10</b>	3,0	<b>30,0</b>
Pare-feu (1 par réseau local)	–	–		4	<b>4</b>	5,5	<b>22,0</b>
Système de production de cartes d'identité				1	<b>1</b>	15,0	<b>15,0</b>
<b>Total partiel</b>	<b>313</b>	<b>165</b>	<b>110</b>	<b>72</b>	<b>182</b>		<b>545,7</b>
Fret à 15 %							<b>81,8</b>
<b>Total partiel</b>							<b>627,5</b>
Matériel provenant des stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 5 c) iii)</b>							<b>627,5</b>
<b>Total partiel, rubrique 5 c)</b>							<b>1 058,3</b>
d) Matériel d'observation							
Jumelles	20	–	20	30	<b>50</b>	0,25	<b>12,5</b>
<b>Total partiel</b>	<b>20</b>	<b>–</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>50</b>		<b>12,5</b>
Fret à 15 %							<b>1,9</b>
<b>Total partiel</b>							<b>14,4</b>
Matériel provenant de stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 5 d)</b>							<b>14,4</b>
e) Matériel divers							
Réfrigérateurs/congélateurs (grande capacité)	20	–	8		<b>8</b>	0,6	<b>4,4</b>
Réfrigérateurs/congélateurs (moyenne capacité)	10	–	10		<b>10</b>	0,3	<b>3,0</b>

Catégorie	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Stock au 30 juin 2001	Achats proposés pour 2001/02	Nombre d'unités proposées		= (3) + (4)	= (5) x (6)	= (5) x (6)
			Unités à remplacer	Unités supplémentaires			
					Total	Coût unitaire	Coût total
Aspirateurs	4	8	4		4	0,4	1,6
Bouilloires électriques	8	—	8		8	0,08	0,6
Balances électroniques de bureau	1	—		4	4	0,15	0,6
Machines à laver automatiques	6	—		2	2	0,6	1,2
Séchoirs	5	—		2	2	0,6	1,2
Cafetières	—	—		1	1	0,5	0,5
Climatiseurs	196	—	40		40	1,0	40,0
Unités de climatisation centrale (5 tonnes)	—	—	1		1	5,0	5,0
Équipement de protection des logements	—	—		10	10	1,0	10,0
Extincteurs	—	—	50		50	0,1	5,0
Machines à plastifier	2	—	1		1	0,3	0,3
Rampes de gyrophares pour véhicules de secours	—	—		4	4	1,3	5,2
Détecteurs de mouvement	—	—		20	20	0,2	4,0
Récepteurs pour détecteurs de mouvements	—	—		4	4	0,1	0,4
Systèmes de télévision en circuit fermé	3	—		2	2	6,0	12,0
Trousses pour enquêtes en cas d'accident et de crime	—	—		4	4	1,5	6,0
Armures corporelles souples	<sup>b</sup>	—	—	10	10	0,57	5,7
Trousses de premiers secours pour véhicules	<sup>b</sup>	—	—	13	13	0,2	2,6
Postes de télévision pour les officiers chargés de l'information et pour l'Information	18	—	4		4	0,5	2,0
Récepteurs satellite pour les officiers chargés de l'information	4	—	4		4	0,4	1,6
Tableau blanc avec aimants	21	—		16	16	0,2	3,2
<b>Total partiel</b>	<b>298</b>	<b>8</b>	<b>130</b>	<b>92</b>	<b>222</b>		<b>116,1</b>
Fret à 15 %							17,4
<b>Total partiel</b>							<b>133,6</b>

Catégorie	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
					= (3) + (4)		= (5) x (6)	
		Nombre d'unités proposées						
	Stock au 30 juin 2001	Achats proposés pour 2001/02	Unités à remplacer	Unités supplémentaires		Total	Coût unitaire	Coût total
Matériel provenant de stocks excédentaires								–
<b>Total partiel, rubrique 5 e)</b>								<b>133,6</b>
<b>Total, rubrique 5 a) à e)</b>								<b>1 444,2</b>
<b>Total, catégorie I</b>								<b>4 191,3</b>

<sup>a</sup> Il n'y a pas de coût standard pour cette rubrique.

<sup>b</sup> Aucun renseignement disponible sur l'inventaire.

---

## Annexe III

### **Application des recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

---

*Recommandation**Suite donnée*

Le Comité compte que des mesures seront prises pour éliminer les discordances révélées par le système de contrôle du matériel des missions (A/55/874/Add.4, par. 17)

Jusqu'en août 2000, le système de contrôle du matériel des missions n'était pas appliqué car il n'y avait pas d'administrateur du système ni d'administrateur chargé du contrôle du matériel et des stocks. Depuis que ces deux membres clefs du personnel des missions sont arrivés, les discordances ont été éliminées et trois contrôles d'inventaire ont été réalisés. Le système comporte désormais un inventaire général réaliste au 31 décembre 2000 et au 30 juin 2001 qui font apparaître les entrées exactes concernant l'ensemble du matériel durable et susceptibles de susciter la convoitise.

---

## Annexe IV

### Application des recommandations antérieures du Comité des commissaires aux comptes

*Recommandation*

*Suite donnée*

#### 1. Mise à jour de la base de données du système de contrôle du matériel des missions<sup>a</sup>

Le Comité recommande de prendre des mesures afin que :

a) Tout le matériel passé par profits et pertes soit rapidement éliminé du système de contrôle du matériel des missions;

b) Le transfert de stocks à d'autres missions ne s'effectue qu'à la demande du destinataire désigné, et que soit appliquée la politique approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/1 A du 15 octobre 1997, prévoyant que seuls peuvent être transférés les avoirs auxquels il reste au moins deux ans de vie utile et qui sont utilisables ou réparables pour un prix ne dépassant pas 30 % de leur valeur après amortissement;

c) Tout matériel superflu ou obsolète soit identifié, convenablement écoulé et éliminé du système de contrôle du matériel des missions;

d) Le système de contrôle du matériel des missions soit tenu et mis à jour au fur et à mesure des besoins compte tenu de tous les mouvements du matériel et grâce à l'enregistrement des codes à barres;

a) La MONUG approuve cette recommandation. Elle continuera de faire son possible en ce sens, mais il arrive que de temps à autre, pour des raisons qui échappent à son contrôle (par exemple l'instabilité de la situation politique ou des problèmes de sécurité) la procédure d'appel d'offres subisse des retards inévitables. Bien que la plupart du matériel passé par profits et pertes avant le 1er juillet 2001 ait été éliminé, supprimé de l'inventaire opérationnel de la MONUG et éliminé du système de contrôle du matériel des missions, la MONUG possède toujours certains matériels passés par profits et pertes avant le 1er juillet 2001 qu'elle espère pouvoir éliminer avant la fin du premier trimestre 2002;

b) Cette recommandation a reçu l'attention qu'il convient pour ce qui concerne tous les transferts de matériel, passés ou futurs, à d'autres missions. Par ailleurs, la MONUG confirme qu'elle ne transférera aucun matériel à d'autres missions sans l'accord du Siège;

c) Tout le matériel superflu ou obsolète a été identifié, et la plupart a déjà été écoulé et éliminé de l'inventaire opérationnel ainsi que du système de contrôle du matériel des missions;

d) Le système de contrôle du matériel des missions est pleinement opérationnel et par conséquent tout le matériel est équipé de codes à barres, des bons émis par le système sont remis aux utilisateurs finals et le Groupe de contrôle du matériel et des stocks prend toutes les mesures nécessaires pour enregistrer immédiatement tout transfert d'un endroit à un autre;

---

*Recommandation**Suite donnée*

---

e) Le personnel reçoive la formation voulue pour être capable de gérer et d'exploiter le système de contrôle du matériel des missions;

## **2. Indépendance<sup>b</sup>**

Afin de s'assurer que les biens et services sont achetés au meilleur prix et que les appels d'offres se déroulent dans la transparence et dans des conditions équitables, le Comité recommande que tous les membres du personnel des sections chargées des achats ainsi que les membres des comités locaux des marchés remplissent une déclaration par laquelle ils attestent leur indépendance vis-à-vis des fournisseurs, actuels ou potentiels.

e) Tout le personnel concerné a reçu la formation nécessaire.

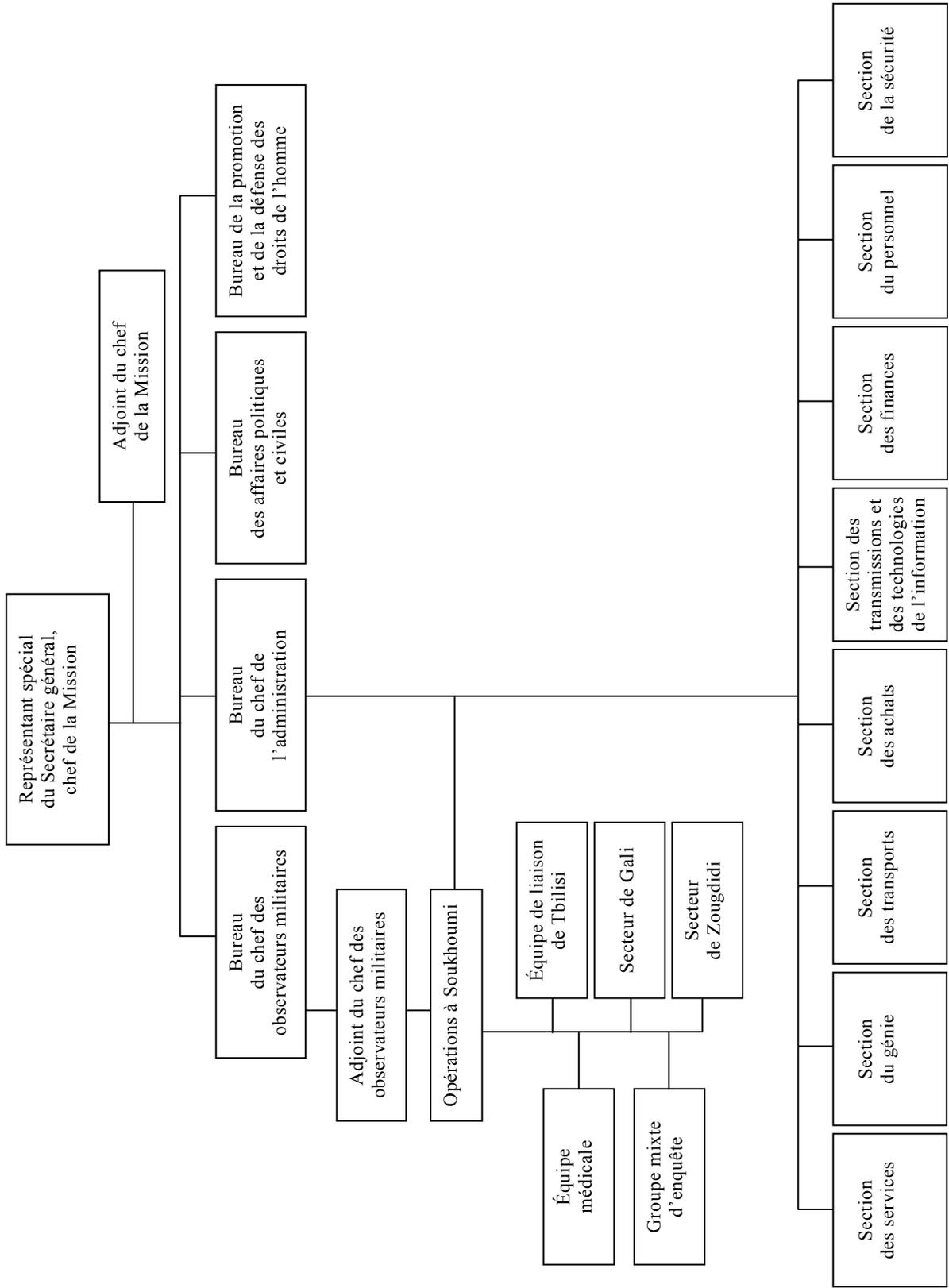
La Mission confirme que tous les membres du personnel de la section chargée des achats ainsi que du Comité local des marchés ont signé une telle déclaration.

---

<sup>a</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 5 (A/55/5), vol. II, chap. II, par. 80.

<sup>b</sup> Ibid., par. 109.

24 **Annexe V**  
**Organigramme**



**Carte**